

Rapport annuel de gestion

2019-2020

Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Bureau de Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Bureau de Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Compte Twitter : @statquebec

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible

... N'ayant pas lieu de figurer

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2020

ISBN 978-2-550-87559-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-87560-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2020



Message du ministre

Québec, le 10 septembre 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer, conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), le rapport annuel de gestion de cet organisme pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2020.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats relatifs à la deuxième année de suivi de son Plan stratégique 2018-2022 ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

Eric Girard



Message du directeur général

Québec, le 29 juin 2020

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1R 3H4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2020.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2019-2020, deuxième année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022, ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Il rend compte également de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles ainsi que de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Depuis mon entrée en fonction à titre de directeur général en avril 2018, je me suis engagé avec enthousiasme à poursuivre la mission de l'Institut afin de la porter plus loin, tout en demeurant connecté aux enjeux et aux besoins de la société. En ce sens, l'implantation d'un guichet de services pour les chercheurs et l'optimisation des capacités de production statistique par le recours à des données administratives, mandats confiés à l'Institut que vous avez annoncés lors des deux derniers budgets, représentent des projets des plus stimulants.

Les événements que nous avons tous traversés récemment nous poussent à nous réinventer comme organisme public, à revoir nos façons de faire pour devenir plus flexibles et plus performants, dans un contexte qui change rapidement. Je réitère mon engagement envers une organisation performante, axée sur la qualité de l'information statistique au service de la population. Je souligne par ailleurs l'adhésion de l'ensemble du personnel à la mission de l'Institut, par la rigueur, la compétence et le dévouement dont il fait preuve quotidiennement.

Le directeur général,

Daniel Florea

Daniel Florea

Déclaration attestant la fiabilité des données

Le Rapport annuel de gestion 2019-2020 de l'Institut de la statistique du Québec présente fidèlement la mission et la vision de l'organisme.

Ce rapport expose les orientations ainsi que les résultats liés au Plan stratégique 2018-2022 et rend compte des engagements relatifs à la Déclaration de services aux citoyens. Il comprend également une description de l'utilisation des ressources au sein de l'Institut.

À notre connaissance, les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2019-2020 ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et ces dernières correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2020.

Les états financiers clos le 31 mars 2020 ont été audités par le Vérificateur général du Québec.



Daniel Florea
Directeur général
Directeur général de l'infrastructure statistique, intérim



Patricia Caris
Secrétaire de l'Institut et Directrice générale des statistiques et de l'analyse sociales



Éric Deschênes
Directeur général des statistiques et de l'analyse économiques

Table des matières

1	L'Institut de la statistique du Québec	11
1.1	L'Institut de la statistique du Québec en bref	12
1.2	Faits saillants	16
2	Les résultats	27
2.1	Plan stratégique	28
2.2	Déclaration de services aux citoyens	56
3	Les ressources utilisées	59
3.1	Utilisation des ressources humaines	60
3.2	Utilisation des ressources financières	63
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	65
4	Autres exigences	67
4.1	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services	68
4.2	Développement durable	69
4.3	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	73
4.4	Accès à l'égalité en emploi	74
4.5	Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	79

4.6 Allègement réglementaire et administratif	81
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	82
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	84
4.9 Égalité entre les femmes et les hommes.	86
4.10 Politique de financement des services publics	87
4.11 Liste des enquêtes statistiques	88
4.12 Rapport de l'auditeur indépendant du Vérificateur général du Québec et états financiers	91

Annexes **119**

Annexe 1 – Liste des comités consultatifs et des collaborations majeures	120
Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2020	124
Annexe 3 – Liste des publications	126
Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut	130

1

**L'Institut
de la statistique
du Québec**



L'Institut de la statistique du Québec

1.1 L'Institut de la statistique du Québec en bref

Mission

L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental ayant pour mission de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique et il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général (voir RLRQ, chapitre I-13.011, article 2).

L'Institut assure la production et le suivi d'indicateurs utiles aux ministères et aux organismes gouvernementaux qui recourent aux statistiques pour orienter, concevoir et évaluer leurs programmes et leurs politiques. Il fait état des principales tendances de la société, notamment dans les domaines de la démographie, de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Les publications de l'Institut jouent un rôle central pour informer la société québécoise. En effet, les informations statistiques qu'elles contiennent enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des divers acteurs de la société québécoise.

Par ailleurs, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de rémunération, de démographie, de développement durable ainsi que d'occupation et de vitalité du territoire. Il maintient aussi des partenariats de longue date sur les questions économiques, sociales, culturelles et de santé. Il mène des enquêtes d'intérêt public pour le Québec, produit de nombreuses publications et diffuse des données fiables sur la réalité québécoise.

Enfin, à titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables statistiques des autres provinces et territoires canadiens.

Vision

► La statistique au service de la société : la référence au Québec

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec, au service de l'ensemble des citoyens.

Par ses produits, l'Institut contribue à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il constitue la source d'information privilégiée pour les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

Contexte

► Produits, services, clientèles

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment dans les domaines suivants :

- Population et démographie
- Économie
- Santé et bien-être
- Éducation, formation et milieux de garde
- Science, technologie et innovation
- Environnement et développement durable
- Culture et communication
- Travail et rémunération

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, tels que la réalisation d'enquêtes, des études et des analyses, des travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que des études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques et de diffusion en présentant plusieurs sites thématiques regroupant l'information reliée à divers sujets (ex. : Vitrine sur le vieillissement, Zone 0-5 ans, etc.).

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste éventail de statistiques sur le Québec.

L'Institut offre également un ensemble de services facilitant l'accès aux données statistiques et des services-conseils à des fins de recherche scientifique, dans le respect des règles de confidentialité.

L'Institut est au service de la population dans son ensemble et rend ses produits et services disponibles, tant aux citoyens qu'aux organismes publics et parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et à celles du milieu associatif.

► **Comités consultatifs et collaborations majeures**

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut dirige ou participe à près d'une quarantaine de comités et groupes consultatifs qui se spécialisent dans ses principaux domaines d'expertise.

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations majeures en partenariat avec une variété d'acteurs publics. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création de programmes, d'enquêtes et d'entités qui feront état de différents phénomènes statistiques d'importance sur plusieurs années. L'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures.

La liste détaillée des comités consultatifs et celle des collaborations majeures les plus significatives se trouvent à l'annexe 1.

► **Structure organisationnelle**

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le directeur général de l'Institut est assisté de 3 directions générales sectorielles, d'un Secrétariat et Affaires juridiques, de 12 directions, d'une direction principale et d'un service. Les responsabilités des directions générales sectorielles touchent les domaines des statistiques économiques, des statistiques sociales et de l'infrastructure statistique.

De plus, le directeur général de l'Institut peut compter sur un comité d'éthique formé principalement de membres indépendants qui émettent, à l'égard de tout projet dont l'Institut a la responsabilité (enquêtes, projets de chercheurs utilisant ses services d'accès aux données, etc.), des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des personnes.

L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2020 est présenté à l'annexe 2.

Enjeux et défis relevés en 2019-2020

► Lancement du Guichet d'accès aux données de recherche

L'Institut a été mandaté par le gouvernement du Québec pour mettre en œuvre un processus simplifié d'accès aux données à des fins de recherche. En 2019-2020, il a ouvert le Guichet d'accès aux données de recherche, porte d'entrée unique pour les chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par les ministères et organismes à des fins de recherche. Le Guichet donne accès à plusieurs banques de données du domaine de la santé ainsi qu'à des données d'enquête de l'Institut. Des données des domaines de l'éducation et du revenu sont en voie d'être ajoutées.

Les modifications législatives indispensables à la parfaite mise en place du nouveau processus d'accès ont fait, durant toute l'année, l'objet de démarches soutenues par l'Institut, qui a travaillé en collaboration avec les organismes concernés. Les travaux visant la modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec sont très avancés. Le modèle d'accès aux données aux fins de recherche évoluera en fonction des changements technologiques et législatifs.

L'Institut place la protection des renseignements personnels au cœur de ses actions. À cet égard, il s'assure que le guichet de services protège les renseignements personnels, du dépôt de la demande jusqu'à la production des résultats.

► Déploiement de la stratégie de contenu

Assurer la visibilité et l'accessibilité des productions statistiques de l'Institut est d'une importance primordiale. En 2019-2020, l'Institut a déployé sa « stratégie de contenu », laquelle vise à mettre en place des outils et des processus qui permettent d'augmenter l'utilisation des contenus statistiques de l'organisation et d'améliorer sa notoriété et son rayonnement. Les travaux se poursuivront en 2020-2021, notamment par la refonte du site Web et la bonification des stratégies de diffusion pour les différentes productions et enquêtes de l'Institut.

► Intérêt marqué pour le programme de séminaires

Soucieux de stimuler le transfert des connaissances et les collaborations entre différents secteurs, l'Institut s'est doté d'un programme de séminaires qui, par le rapprochement des expertises et des savoirs, mobilise le personnel et favorise un climat de travail stimulant et adapté aux nouvelles réalités. Six séminaires portant sur des pratiques statistiques de l'Institut ont eu lieu en 2019-2020. Près de 60 employés, en moyenne, ont assisté à chacun, en présentiel ou en visioconférence. L'obtention d'une participation de 90 % des employés à ces séminaires est la cible fixée dans le Plan stratégique 2018-2022.

► Visibilité des nouvelles perspectives démographiques

En 2019-2020, les *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2016-2066* placent l'Institut en tête de liste pour ce qui est de la diffusion de projections portant sur l'ensemble de la population québécoise après le Recensement de 2016. Sous l'impulsion d'une stratégie de diffusion média bien ciblée, ce produit phare a contribué à la progression de 14 % du nombre total de citations de l'Institut dans les médias. La cible annuelle visée dans le Plan stratégique de l'Institut est de 3 %.

Chiffres clés

Chiffres clés	Description
326	Nombre d'employés, y compris les cadres et les intervieweurs au 31 mars 2020
29 225 340 \$	Dépenses annuelles de l'Institut durant l'année
65	Nombre total d'enquêtes réalisées, en tout ou en partie, durant l'année
37	Nombre d'enquêtes auprès des entreprises ou des institutions
25	Nombre d'enquêtes auprès des individus ou des ménages
3	Nombre d'enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise ¹
88 198	Nombre total de questionnaires remplis dans le cadre des enquêtes durant l'année
48 727	Nombre de questionnaires remplis par des entreprises ou des institutions
39 471	Nombre de questionnaires remplis par des individus ou des ménages
68 %	Taux de réponse dans les enquêtes auprès des individus et des ménages
89 %	Taux de réponse dans les enquêtes auprès des entreprises et des institutions
101	Nombre de nouveaux projets de recherche présentés au Service d'accès aux données durant l'année
83	Nombre de projets actifs au Service d'accès aux données à des fins de recherche au 31 mars 2020
185	Nombre de publications diffusées sur le site Web durant l'année
89	Nombre d'articles parus dans les périodiques de l'Institut
5 288	Nombre de tableaux statistiques ajoutés ou mis à jour sur le site Web durant l'année
77	Nombre de nouveaux tableaux dynamiques
3 561	Nombre total d'abonnés Facebook durant l'année
12 390	Nombre total d'abonnés Twitter durant l'année
1 215	Nombre total d'abonnés LinkedIn durant l'année
1 007 400	Nombre de sessions de travail enregistrées sur le site Web durant l'année
2 457	Nombre de demandes d'information statistique satisfaites durant l'année
220	Nombre de demande provenant des médias
833	Nombre de mentions dans les grands journaux ou les hebdomadaires régionaux durant l'année
106	Nombre d'entrevues dans les médias durant l'année
85	Nombre de communiqués de presse diffusés durant l'année
39	Nombre de présentations d'experts, surtout dans des événements à caractère scientifique au Québec, en Ontario et à l'international durant l'année ²

1. Quatre enquêtes visant l'un des deux autres groupes ont aussi fait l'objet d'une collecte auprès des municipalités ou l'administration publique québécoise.

2. Dont cinq présentations d'experts à l'interne, dans le cadre du programme de séminaires de l'Institut.

1.2 Faits saillants

Comme chaque année, l'Institut de la statistique du Québec s'est concentré en 2019-2020 sur la réalisation de ses mandats statutaires, qui lui sont confiés par la loi. La mise en œuvre des nouveaux mandats confiés par le gouvernement, notamment en matière d'accès aux données à des fins de recherche scientifique, a fait l'objet d'une attention particulière. Parallèlement, l'Institut a actualisé de façon continue sa programmation statistique en tenant compte des besoins des différents ministères et organismes partenaires ainsi que de l'ensemble la société québécoise. La présente section fait un bref survol des principaux travaux qui ont ponctué l'année.

ÉCONOMIE

Statistiques économiques

Conformément au mandat visant la production de statistiques économiques qui lui est confié, l'Institut a continué la diffusion des données mensuelles du produit intérieur brut (PIB) par industrie, des comptes économiques trimestriels et des statistiques sur le commerce international de marchandises du Québec. Ces statistiques sont essentielles au suivi efficace de la situation économique au Québec et constituent l'assise de la planification budgétaire du gouvernement.

Dans l'optique d'améliorer continuellement ses méthodes de production des statistiques économiques, l'Institut a intégré, en 2019-2020, les données sur le cannabis à sa publication mensuelle intitulée *Produit intérieur brut par industrie au Québec*. Les estimations québécoises incluent dorénavant les revenus et dépenses liés au cannabis, et ce, à compter de l'année 1981. La modernisation de la production des données du PIB régional par industrie s'est poursuivie : le modèle d'estimation des autres excédents d'exploitation a notamment été modifié. À la production mensuelle portant sur le PIB par industrie au Québec ont été intégrées les données du PIB provincial par industrie de 2016 à 2018, après leur diffusion par Statistique Canada. A aussi été réalisée une révision historique des données mensuelles du PIB

provincial par industrie au Québec, et ce, à partir de janvier 1997. De plus, l'Institut a diffusé les données trimestrielles du PIB – revenus et dépenses au Québec, ajustées sur les données annuelles révisées de 1981 à 2018.

Publications économiques

Parmi les principales publications économiques de l'année 2019-2020, mentionnons les suivantes : *Analyse de la structure économique du Québec de 1997 à 2018* ; *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2019* ; et *Modèle intersectoriel : Impact économique pour le Québec et incidence environnementale en termes d'émissions de gaz à effet de serre*. S'ajoutent à celles-ci la publication *Bulletin Flash – Investissements privés et publics, Québec et ses régions, perspectives 2019*, en plus de quatre numéros du bulletin *Commerce international des marchandises du Québec* (volumes 19 et 20).

Ces productions constituent des sources de référence importantes pour les économistes intéressés par la structure et l'évolution de l'économie du Québec. En collaboration avec le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, l'Institut a aussi publié le volume 18 du *Tableau statistique canadien*, une référence statistique importante pour les comparaisons interprovinciales.

Autres contributions sur le plan des statistiques économiques

En 2019-2020, l'Institut a réalisé l'*Enquête trimestrielle sur les finances municipales*, en utilisant les nouvelles classifications des statistiques de finances publiques (SCFAP et COFOG), ainsi que l'*Enquête bisannuelle sur les investissements publics*. De plus, à la demande de ministères et d'organismes du gouvernement du Québec, l'Institut a soumis diverses propositions de modifications au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) en vue de la révision de 2022. Une mise à jour des statistiques économiques contenues dans le *Regard statistique sur la jeunesse* a également été produite pour le compte du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Les publications de l'Institut de la statistique du Québec en matière de démographie bénéficient d'une large couverture médiatique, qui témoigne de l'intérêt des décideurs et du public en général pour ce sujet.

Le bilan démographique du Québec. Édition 2019

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication présente l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe, de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de la nuptialité. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. L'analyse de l'édition 2019 est centrée sur les données de l'année 2018. Un aperçu de la tendance anticipée en 2019 est fourni lorsque les données le permettent. Des séries chronologiques et des comparaisons avec le Canada et quelques autres pays offrent des éléments de perspective. De plus, des fiches régionales illustrent la situation démographique récente de chacune des 17 régions administratives du Québec.

Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066. Édition 2019

L'Institut produit de nouvelles projections de la population après chaque recensement. L'exercice offre un aperçu de l'évolution future de la population québécoise, sur la base de l'analyse des tendances démographiques les plus récentes. Ces projections interpellent tous les acteurs du développement au Québec. Les constats les plus importants portent sur l'évolution de la population totale, les transformations à venir de la structure par âge, le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentielle et le vieillissement de la population. Les perspectives démographiques ont été rendues disponibles pour le Québec, les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement, les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités de 500 habitants et plus.

Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Dans le but de rendre rapidement disponible l'information nécessaire au suivi de la conjoncture démographique du Québec, l'Institut met continuellement à jour les données portant sur la démographie sur son site Web. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'analyses faisant ressortir les principaux constats. En 2019-2020, un numéro du bulletin *Coup d'œil sociodémographique*, deux numéros du bulletin *Données sociodémographiques en bref* et deux numéros du nouveau *Bulletin sociodémographique* (issu de la fusion des deux bulletins précédents) ont présenté des analyses des données les plus récentes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire

La huitième édition de cette enquête importante pour le suivi des habitudes de santé des jeunes du Québec a été menée dans les écoles secondaires du Québec en novembre et décembre 2019. Dans le but de suivre les dernières tendances, des questions sur le vapotage ainsi que sur le temps passé devant les écrans ont été ajoutées à cette dernière édition de l'enquête. Au total, 5 192 élèves ont répondu à un questionnaire autoadministré. Un rapport faisant état de l'évolution des phénomènes mesurés depuis 2013 sera diffusé au cours de l'année 2020-2021.

Enquête québécoise sur le cannabis

Le rapport de la deuxième enquête populationnelle consacrée au cannabis, réalisée au printemps 2019 (c'est-à-dire après la légalisation), a été diffusé en mars 2020. Le rapport analyse différents indicateurs concernant la prévalence de la consommation du cannabis, les types de produits consommés, les sources d'approvisionnement et la conduite de véhicules motorisés dans un contexte de consommation. Sont également décrites les perceptions des Québécois entourant la consommation de cannabis. Les résultats de cette enquête apportent un éclairage sur la consommation de cannabis avant et après la légalisation et permettent de constater l'évolution de la perception de la population par rapport à cette consommation.

Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec

Le rapport de la quatrième édition de *l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec*, diffusé en juin 2019, porte sur les attitudes parentales et les pratiques familiales relatives à la discipline des enfants. L'enquête mesure la prévalence et la fréquence des conduites à caractère violent envers les enfants (agression psychologique, violence physique mineure et sévère) et permet de constater leur évolution depuis la première édition de l'enquête, menée en 1999. Les résultats rendent également compte des opinions et des attitudes des parents quant à la punition physique comme mesure disciplinaire. Une nouvelle mesure relative à l'exposition des enfants à la violence conjugale en période périnatale a été ajoutée.

Journées annuelles de santé publique

La participation de l'Institut aux Journées annuelles de santé publique (JASP) a de nouveau été substantielle en 2019. Trois infographies portant sur la situation des immigrants au Québec ont été diffusées par l'Institut lors de l'événement. L'Institut y a tenu deux kiosques : l'un pour présenter ses publications et l'autre pour faire connaître les fonctionnalités de son Guichet d'accès aux données de recherche.

ÉDUCATION, FORMATION ET MILIEUX DE GARDE

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) est une enquête longitudinale qui suit une cohorte de jeunes au Québec, de l'enfance à l'âge adulte. Elle a été conçue pour améliorer notre connaissance des facteurs qui peuvent jouer un rôle dans leur développement. Des travaux d'importance en lien avec l'ELDEQ ont été réalisés en 2019-2020 : une 17^e collecte régulière de données a eu lieu et deux publications ont été diffusées. La première, intitulée *Obtenir un diplôme avant l'âge de 20 ans : une analyse ancrée dans une perspective des parcours de vie*, met au jour plusieurs facteurs contribuant à prédire la réussite scolaire au niveau secondaire. La deuxième s'intitule *La satisfaction à l'égard de la vie lors du passage à l'âge adulte*. Les travaux de l'ELDEQ se poursuivront grâce au partenariat établi avec le ministère de la Famille, la Fondation Lucie et André Chagnon, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

ELDEQ 2019 – Pilote 02

À la suite du succès connu par la première édition, une deuxième enquête pilote de l'étude longitudinale *Grandir au Québec* portant sur une nouvelle cohorte de jeunes enfants a été menée avec succès. Une synchronisation plus simple des données a été mise au point pour améliorer la communication à l'Institut des données recueillies. L'enquête en face à face a permis de rencontrer 411 familles d'un échantillon en comptant 445 : le taux de participation obtenu est ainsi de 92,4 %.

Mise à jour du portrait du réseau des haltes-garderies communautaires

Un portrait actualisé des caractéristiques des services de halte-garderie a été présenté dans le rapport de l'*Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018* publié en mai 2019. Cette enquête est le fruit d'un partenariat avec le ministère de la Famille et l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ). Les données de cette enquête permettent de mieux connaître ce secteur de l'économie sociale au Québec.

Regard statistique sur la jeunesse

Cinq ans après sa parution, le recueil *Regard statistique sur la jeunesse* a été bonifié et actualisé en 2019. Outre les indicateurs relatifs à la démographie de la population des 15-29 ans, le *Regard* couvre cinq thèmes reliés aux axes d'intervention de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 : la santé, l'éducation, la participation citoyenne, l'emploi et l'entrepreneuriat. Le recueil sert à alimenter les réflexions de l'ensemble des intervenants du domaine de la jeunesse, plus particulièrement celles du Secrétariat à la jeunesse et de ses partenaires dans le contexte de l'élaboration du nouveau plan 2021-2026 pour la jeunesse. D'ailleurs, cette collaboration se poursuivra pendant cinq années, années durant lesquelles l'Institut s'est engagé à mettre à jour et à enrichir les indicateurs statistiques concernant les jeunes au Québec.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Programme de science, de technologie et d'innovation

Une série complète de tableaux tirés de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises au Québec 2017* ainsi que le rapport complémentaire *Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée* ont été diffusés sur le site Web de l'Institut. Se sont ajoutés à cela deux bulletins *S@voir.Stat* intitulés « Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2016 » et « Innovation 2015-2017 : Positionnement et préférence des entreprises québécoises sur les marchés » ainsi que deux bulletins *Science, technologie et innovation en bref* dont les titres sont : « L'innovation dans les entreprises du Québec entre 2015 et 2017 » et « Demande de financement externe des PME du Québec en 2017 ».

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire

Fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2019*. Cette édition illustre l'évolution entre 2015 et 2018 des principaux paramètres économiques de l'industrie relatifs à la production agricole, aux pêches, à l'aquaculture, à la transformation, à la distribution, à la restauration et au commerce international. Le *Profil sectoriel* présente des données sur les productions animales, les productions végétales ainsi que les pêches et l'aquaculture, en plus de proposer un survol des données québécoises mises en parallèle avec les résultats nord-américains. Le document comprend une liste des sources, un lexique des termes et concepts utilisés, des références aux analyses par production et une liste des personnes-ressources susceptibles d'aider le lecteur à approfondir sa connaissance de chaque secteur.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), l'Institut recueille, produit et diffuse divers indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable. À ce titre, il a publié des mises à jour du *Recueil des indicateurs de développement durable*, qui présente une vingtaine d'indicateurs globaux selon cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. L'Institut a également poursuivi les travaux relatifs à la production, à la mise à jour et à la diffusion des 39 indicateurs présentés dans le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*.

Vitrine des indicateurs de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

L'Institut a participé au développement de la vitrine Web sur la *Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030* du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Cette stratégie, qui s'appuie sur les principes de la Loi sur le développement durable ainsi que sur ceux de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (loi sur l'eau), propose sept orientations qui permettront d'atteindre une gestion intégrée, durable et équitable des ressources en eau. La vitrine, qui permet un suivi des principaux paramètres correspondant aux objectifs de la stratégie, est diffusée sur le site Web de l'Institut et est aussi accessible par le site Web du MELCC.

L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016

Le Québec dispose d'une riche tradition en matière d'économie sociale. En avril 2019, l'Institut de la statistique du Québec a publié le premier portrait statistique exhaustif de l'économie sociale au Québec. Cette publication, réalisée grâce au soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), présente les résultats d'une enquête menée auprès de milliers d'entreprises d'économie sociale : coopératives, mutuelles et organismes

sans but lucratif (OSBL) ayant des activités marchandes. Les statistiques produites offrent une lecture nouvelle et exhaustive de la contribution de l'économie sociale à la société québécoise. La publication traite aussi bien d'indicateurs de nature économique que de données relatives à la finalité sociale des entreprises.

ENVIRONNEMENT

Comptes des terres du Québec méridional

Deux bulletins ont été publiés en 2019, à partir des données des Comptes des terres du Québec méridional. Ces bulletins présentent les changements de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides ou forêts) qui sont survenus entre les années 1990 et les années 2000. Le premier bulletin examine l'influence des grands centres urbains par rapport au phénomène d'artificialisation du territoire. Le second porte quant à lui sur l'artificialisation dans les secteurs à l'intérieur des Basses-terres du Saint-Laurent et de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal qui ont été inondés lors des printemps 2017 et 2019.

Cadre conceptuel et mesure de l'économie verte

L'absence de définitions et de statistiques officielles constitue un frein au suivi de la démarche québécoise pour une économie qui se veut plus verte. Conscient de cette lacune, le ministère de l'Économie et de l'Innovation a mandaté l'Institut pour qu'il établisse un cadre conceptuel et un cadre de mesure de l'économie verte. Plusieurs travaux ont été menés en 2019-2020 dans le cadre de ce mandat. Le cadre conceptuel pour la mesure de l'économie verte s'accompagne d'un tableau de bord présentant des données québécoises pour un ensemble d'indicateurs répertoriés.

RÉGIONS

Bulletins statistiques régionaux

La publication de statistiques régionales constitue l'un des mandats centraux de l'Institut de la statistique du Québec. En plus de mettre à jour en continu sur son site Web un ensemble de statistiques diversifiées sur les 17 régions administratives et les 104 MRC du Québec, l'Institut publie deux ouvrages de référence en matière d'analyses régionales : le *Panorama des régions du Québec* et la série *Bulletin statistique régional*. En 2019, les bulletins statistiques régionaux ont été revus, tant sur le plan de la forme que sur le plan du contenu. Conçus maintenant comme des portes d'entrée vers des informations plus détaillées, ils donnent plus de place aux faits saillants et aux hyperliens menant à des publications étoffées ainsi qu'à des tableaux exhaustifs. Plus concis et plus visuels, ces bulletins représentent un outil d'aide à la décision pour les acteurs de la scène régionale et un vecteur d'information pour tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur leur région.

SECTEURS MANUFACTURIER ET MINIER

Bulletin manufacturier

Dans sa publication *Bulletin manufacturier* de mars 2020, l'Institut a diffusé les destinations des biens fabriqués au Québec selon une répartition géographique et sectorielle pour les années 2013 à 2017. Ces informations sont obtenues à partir des résultats de *l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière* de Statistique Canada. Il s'agit d'une première diffusion depuis l'intégration de l'enquête dans le Programme intégré de la statistique des entreprises (PISE) de Statistique Canada.

Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut gère, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le Programme des statistiques minières du Québec (PSMQ). Ce programme donne lieu à la publication régulière d'informations statistiques concernant la production minérale (quantités, revenus, dépenses et emplois) et l'investissement minier (immobilisation et dépenses d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux) au Québec. En collaboration avec le MERN, l'Institut poursuit le plan d'action visant la modernisation du PSMQ et l'harmonisation des enquêtes minières du Québec avec celles de Statistique Canada.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Les statistiques sur le secteur de la culture sont produites par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec (OCCQ). L'Observatoire est soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles.

Usage et financement des bibliothèques publiques québécoises, de 2013 à 2017

Réparties sur tout le territoire québécois, les bibliothèques publiques sont des infrastructures fondamentales pour l'accès à la culture. Depuis 2007, l'OCCQ produit, en collaboration avec le MCC et la BAnQ, des statistiques sur les bibliothèques publiques québécoises. À l'automne 2019, l'Observatoire a publié une étude présentant les constats se dégageant de ces statistiques pour la période 2013-2017. Il y est question de la fréquentation des bibliothèques publiques, des prêts aux usagers, des fonds documentaires et des aspects financiers tels que les postes de dépense et les sources de revenus.

Les ventes d'enregistrements sonores en 2018

Depuis une douzaine d'années, le marché de la musique enregistrée est en pleine mutation : les consommateurs ont délaissé l'achat d'enregistrements sur support physique, d'abord au profit du téléchargement d'enregistrements numériques et, plus récemment, au profit de l'abonnement à des plateformes spécialisées dans la diffusion de musique en continu (*streaming*). En se basant sur des statistiques mensuelles sur les ventes d'enregistrements sonores, l'OCCQ étudie les changements qui s'opèrent dans le monde de la musique enregistrée et suit l'évolution du marché quant aux différents types de produits musicaux consommés au Québec. L'Observatoire a publié l'étude *Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2018*, dans laquelle il est question notamment de la part de marché qu'occupent les produits musicaux québécois par rapport à celle que représentent les produits d'origine autre.

Contribution de l'Institut à un mandat du Conseil supérieur de la langue française

En novembre 2019, l'Institut a publié le rapport de *l'Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018*. Les résultats ont été repris dans un rapport étoffé du Conseil supérieur de la langue française, qui présente une évaluation de la mise en application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Les données de cette enquête, recueillies par l'Institut auprès d'employés de 19 ministères et organismes, portent principalement sur la connaissance qu'ont les employés de divers éléments de cette politique et sur leur utilisation d'une autre langue que le français dans leurs relations avec diverses personnes ou organisations. Ces données serviront à guider les ministères et organismes en matière de pratiques linguistiques.

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement *l'Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) en vertu d'un mandat qui lui est confié par sa loi constitutive. Cette enquête lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois. Diffusée en juin 2019, la publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2018* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. Dans le cadre du même mandat, le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2019* a été publié par l'Institut de la statistique du Québec en novembre 2019.

Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2019

À l'hiver 2020, l'Institut a lancé *l'Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2019* (EREFQ), pour le compte du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. S'inscrivant notamment dans le cadre de la politique gouvernementale de renforcement de l'adéquation formation-emploi, cette enquête a pour objectif d'améliorer la connaissance du marché du travail en recueillant, à des fins d'analyse et d'orientation des politiques, de l'information sur certaines caractéristiques de la demande actuelle de travail, y compris sur le plan des compétences, et sur les causes et les répercussions des difficultés de recrutement.

Autres publications

Le bulletin *Marché du travail et rémunération* et le bulletin *Flash-info* abordent des thématiques ciblées à l'aide de courtes analyses portant sur le Québec. Des comparaisons avec la situation ailleurs au Canada en font parfois l'objet. En 2019-2020, l'Institut a publié des analyses variées, telles que le portrait des nouveaux retraités au Québec de 2009 à 2018, le portrait des chômeurs entre 1998 et 2018, le portrait de l'emploi syndiqué et de la présence syndicale au Québec ainsi que la rémunération des femmes et des hommes gestionnaires dans les entreprises québécoises de 200 employés et plus en 2017. Une monographie faisant état des caractéristiques et tendances sur le marché du travail de l'emploi moins qualifié au Québec a aussi été diffusée en octobre 2019.

MODERNISATION DE LA DIFFUSION DES STATISTIQUES

Stratégie de contenu

En 2019-2020, l'Institut de la statistique du Québec a déployé sa « stratégie de contenu » par la mise en place d'outils et de processus qui permettent d'augmenter l'accessibilité et l'utilisation de ses contenus statistiques et d'améliorer sa notoriété et son rayonnement. Plusieurs livrables de ce projet d'envergure ont été réalisés au cours de l'année : adoption d'une nouvelle politique de communication, définition des publics cibles et production d'une liste des produits de diffusion statistique. Au cœur de cette stratégie se trouve également la refonte du site Web de l'Institut, laquelle vise à améliorer l'expérience des utilisateurs de statistiques de l'organisation. La mise en ligne du nouveau site Web est prévue à l'automne 2020.

Nouvelle identité visuelle

Toujours dans le cadre du projet de stratégie de contenu, une nouvelle identité visuelle pour les publications de l'Institut a été créée par l'équipe de graphistes. Moderne et vivante, cette nouvelle identité se distingue par des formes géométriques éclatées et colorées évoquant la nature statistique des travaux de l'Institut. L'identité visuelle se veut l'image d'une organisation non seulement rigoureuse et objective, mais aussi innovatrice, dynamique et en pleine évolution.

Communiqués de presse

Afin d'augmenter le rayonnement de ses produits statistiques, l'Institut a diffusé 85 communiqués de presse en 2019-2020. Les contenus de ces communiqués sont améliorés et vulgarisés de manière à ce qu'ils soient accessibles au grand public et que leur interprétation par les journalistes s'en trouve facilitée. Des figures et tableaux viennent illustrer les propos. Les communiqués ont donné lieu à plus d'une centaine d'entrevues dans les médias.

Exploration de nouveaux outils de communication : infographies

L'infographie est un outil de communication visuelle qui simplifie la compréhension des données statistiques en associant un visuel significatif à un chiffre ou à une proportion. L'Institut a recours de plus en plus à ce mode de représentation graphique. Après la diffusion de 3 infographies l'an passé, 18 infographies ont pris forme en 2019-2020. Toutes disponibles sur le site Web, elles portent sur des thèmes variés, dont la présence des immigrants sur le marché du travail au Québec, l'économie sociale, la satisfaction à l'égard de la vie lors du passage à l'âge adulte (selon les données recueillies dans l'ELDEQ), la structure économique du Québec de 1997 à 2018, etc.

COLLECTE DE DONNÉES ET AMÉLIORATION DES MÉTHODES ET DES PROCESSUS STATISTIQUES

Efficiencia de la colecta de datos

La colecta de información es una actividad que se encuentra en la base de las encuestas realizadas por el Instituto. Or, el proceso de colecta es llamado a evolucionar con el advenimiento de nuevas tecnologías y de nuevos medios de comunicación.

La colecta Web según el enfoque multimodal se ofrece a los ciudadanos y a las empresas en el marco de la mayoría de las encuestas recurrentes y ad hoc. Este enfoque tiene como objetivo, especialmente, mantener las tasas de respuesta, minimizar la carga de los respondientes y reducir los costos de colecta de datos. Los procesos de colecta implementados en el Instituto permiten asegurar una transición entre diferentes modos de colecta, y esto, dentro del respeto de los principios metodológicos. Así, el módulo IWAO (entrevista en el Web asistida por computadora) está disponible en el Instituto y permite la realización de encuestas en multimodal de manera simultánea (Web y telefónica). Además, el Instituto dispone de un central telefónico de 48 estaciones ITAO (software de entrevistas telefónicas asistidas por computadora). En total, en 2019-2020, casi una centena de entrevistadores trabajó en el Instituto. El hecho de que los entrevistadores estén disponibles siete días a la semana, de día como de noche, permite al Instituto adaptarse a la hora de los participantes. Gracias a las horas de apertura del central telefónico, los participantes que elijan el modo de colecta telefónica pueden ser contactados en el momento que les conviene. En cuanto a los participantes que optan por una colecta Web, ellos pueden, en caso de necesidad, comunicarse con el Instituto para ser acompañados rápidamente por un entrevistador.

Panel Web probabilista

La preocupación relacionada con la diversificación de herramientas a disposición del Instituto con fines de realización de sus encuestas se tradujo en el lanzamiento de un proyecto piloto de reclutamiento de un panel Web probabilista que sería representativo de la población quebequesa.

Después del reclutamiento de panelistas en 2018-2019, el proyecto pudo conocer un avance en 2019-2020 gracias a la realización de una encuesta de seguimiento a los panelistas seleccionados. Esta encuesta tenía como objetivo especialmente poner a prueba un procedimiento para incentivar a los panelistas a completar un cuestionario, obtener una estimación de su tasa de respuesta a una nueva encuesta y evaluar si las estimaciones producidas a partir del panel son confiables y comparables con las que serían obtenidas a partir de los resultados de una encuesta estadística tradicional. Al final, si los resultados son estadísticamente satisfactorios, un panel permanente podría ser reclutado, lo que agregaría una herramienta importante a la oferta de servicios de encuestas estadísticas del Instituto.

Enriquecer los métodos y guiar a los usuarios de estadísticas

En su calidad de coordinador estadístico, el Instituto participó en el comité de trabajo del Instituto nacional de salud pública de Quebec (INSPQ), cuyo mandato consistió en lanzar los fundamentos de una formación que visara un enriquecimiento de los métodos habituales utilizados para la interpretación de resultados accesibles en el portal del Infocentre de salud pública. El Instituto pudo así contribuir a que los usuarios de sus datos de encuestas de salud depositados en el portal tuvieran acceso a las herramientas de análisis necesarias para interpretar los resultados de acuerdo con sus propias recomendaciones.

PROJETS ET AMÉLIORATIONS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Réalisation de projets d'évolution technologique

Afin de tenir le rythme des évolutions technologiques, l'Institut a mis à niveau ou modernisé plusieurs éléments de son infrastructure technologique en 2019-2020. Trois des projets se démarquent. Premièrement, les systèmes téléphoniques désuets ont été remplacés, à la fin mars 2020, par un système unique de nouvelle génération muni de la technologie IP. Des formations sur l'utilisation de ces nouveaux appareils sont prévues. Deuxièmement, les disques durs mécaniques ont été remplacés par des disques SSD et la mémoire de tous les postes informatiques a été augmentée. En plus de prolonger la vie utile des postes de travail, cela assure un démarrage plus rapide des postes et un gain de performance à l'ouverture des applications. Troisièmement, l'installation de bornes Wi-Fi dans les locaux de l'Institut à Québec et à Montréal a été amorcée et est en voie d'être finalisée. L'ajout de ces nouvelles bornes vise à créer un milieu de travail attrayant et adapté à la réalité actuelle de l'ère numérique.

Migration de la version 9.3 de SAS à la version 9.4

Les travaux de migration de la version 9.3 de la plateforme SAS vers la version 9.4 ont été entrepris afin d'outiller le personnel de l'Institut. La transition se fait de manière harmonieuse afin que la continuité des opérations et la qualité des services puissent être maintenues. Un comité représentant chacune des directions de l'Institut prépare et accompagne les utilisateurs du logiciel durant la migration qui devrait se poursuivre jusqu'en juin 2020.

Déploiement de solutions de télétravail

Dès l'annonce des premières mesures de confinement en mars 2020, les équipes responsables des technologies ont déployé des solutions de télétravail assurant un accès sécuritaire aux infrastructures de l'Institut. Les équipements fournis et les solutions déployées ont permis au plus grand nombre d'employés possible de travailler rapidement et efficacement dans un contexte exceptionnel. Les solutions technologiques déployées demeureront un acquis important pour l'Institut après la période de confinement quand, selon les orientations du Secrétariat du Conseil du trésor, le télétravail devrait devenir une pratique de plus en plus répandue.

ACCÈS AUX DONNÉES ADMINISTRATIVES

Guichet d'accès aux données de recherche

La gestion de l'accès aux données administratives du gouvernement aux fins de recherche scientifique est un mandat important confié à l'Institut par le gouvernement. Ce dossier complexe, qui touche à la fois à la méthodologie, aux lois et à la protection des renseignements personnels, a connu des développements importants au cours de l'année.

Ainsi, le développement du portail Web destiné aux chercheurs s'est poursuivi et l'environnement chercheur a été finalisé par l'ajout de nouvelles fonctionnalités : un service d'accès aux résultats intermédiaires à distance, des formulaires adaptés aux demandes de modification et de prolongation, et de nouveaux fichiers masqués pour l'accès à distance. Une collaboration au sujet de l'ajout de données concernant le domaine de l'éducation aux données actuellement disponibles est en cours avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). La mise en place de nouveaux Centres d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) est amorcée à l'Université McGill, à Québec et à Sherbrooke. La mise en place d'une infrastructure commune à l'Institut et à l'Université de Sherbrooke permettra de créer un lien de confiance et d'optimiser les ressources financières et matérielles requises pour les services à fournir par chaque organisation.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Collaboration avec des institutions statistiques de la Wallonie

Au printemps 2019, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a sollicité l'Institut de la statistique du Québec pour échanger sur les bonnes pratiques dans le domaine de la production statistique. Plus précisément, le directeur de la Direction de la méthodologie de l'Institut a participé à un comité international de révision des pratiques de l'IWEPS. Les autres membres du comité provenaient de l'Université de Lausanne en Suisse et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France.

L'Institut a également accueilli à Québec le directeur scientifique de l'IWEPS en mai 2019. Les échanges ont porté sur les pratiques et le fonctionnement des deux organisations, qui présentent beaucoup de similarités. Des pistes de collaboration future ont été évoquées, notamment dans le domaine de la production d'indicateurs de bien-être.

2

Les résultats





Les résultats

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs aux engagements figurant dans le Plan stratégique 2018-2022

Composant la première des deux sections relatives au suivi du Plan stratégique 2018-2022 de l'Institut, les tableaux suivants résument l'atteinte des cibles selon les travaux réalisés en 2019-2020. Pour chacune des cibles, un renvoi aux pages de la seconde section guide le lecteur souhaitant en savoir davantage.

ENJEU 1

► L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées.	Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	Deux fichiers analysés.	36
	Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et en 2021.	Version préliminaire du guide.	37
1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.	Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	Troisième produit statistique réalisé.	38
1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.	Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	Création au printemps 2020.	39
		1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	Poursuite des travaux.	39

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.	Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	Quatre nouvelles productions statistiques réalisées.	40
2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes.	Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	Une enquête réalisée.	41
2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.	Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	52 %	42
	Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	86 %	42

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
3.1.1 Consolider les fonctions <i>innovation et développement</i> au sein de l'Institut.	Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	26,2 %	43
3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.	Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	Sept collaborations.	44
3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.	Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	0,4 %	45
	Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	158 employés.	45

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.	Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	Stratégie de contenu en cours d'implantation.	46
	Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	14,4 %	47
	Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	- 7,9 %	47
	Nombre de visites du site Web.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	1 007 400 visites.	48
4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.	Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	9,7 %	48
	Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	Une production.	49

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.	Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	Lancement le 17 juin 2019.	50
	Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	Délais de traitement de 40 jours.	51
	Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.	4.2.1.3 80 % en 2022.	Mesure reportée en 2020-2021.	51

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.	Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	Progression.	52
	Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	Mesure reportée en 2020-2021.	53
	Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	Progression.	53
5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.	Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	Sept projets réalisés.	54

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Page
5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.	Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	Progression.	55
	Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	Travaux qui se poursuivront en 2020-2021.	55

Résultats détaillés 2019-2020 relatifs aux engagements figurant dans le Plan stratégique 2018-2022

La période couverte par le Plan stratégique de l'Institut s'étend de l'année financière 2018-2019 jusqu'à 2022-2023. Le dépôt officiel du Plan avait eu lieu en juin 2018, de sorte que l'année 2018-2019 comportait non pas 12, mais bien 10 mois d'observation. L'Institut avait néanmoins pu présenter un résultat pour la plupart des 26 cibles du plan stratégique.

L'année 2019-2020 est l'occasion pour l'Institut de livrer un résultat pour plus de cibles qu'en 2018-2019. C'est le cas, par exemple, pour les cibles qui s'appuient sur une donnée de l'année passée et pour celles qui ont requis le développement d'un système de mesure.

ENJEU 1

► L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

► Objectif 1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Les compétences méthodologiques et opérationnelles et les pratiques en matière de confidentialité de l'Institut lui permettront d'être à l'avant-plan de la mise en œuvre du processus d'accès aux données administratives du gouvernement.

Indicateur : Nombre et nature des fichiers administratifs analysés

Mesure de départ : En 2018-2019, la progression des travaux annonce que la cible fixée pour 2022-2023 sera atteinte. Ont été réalisés dans le cadre de ces travaux un premier rapport présentant une cartographie interne des fichiers de données administratives obtenus et exploités par l'Institut entre 2012 et 2017 ainsi qu'un examen de 13 fichiers provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de Revenu Québec (RQ), lesquels ont été associés à diverses enquêtes.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022
Résultats	Progression – Cible atteinte	Deux fichiers analysés – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Les deux fichiers analysés sont le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ et le Fichier des particuliers de RQ. Le premier a été analysé dans le cadre de l'accès aux données pour la recherche et le deuxième l'a été en vue de la constitution d'une base de données sur le revenu des familles. Des analyses sont aussi amorcées pour plusieurs fichiers administratifs du MEES ainsi que pour six fichiers administratifs d'autres organisations (MIDI du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ; MADO de l'Institut national de santé publique du Québec ; NIELSON, SOPROQ, ADISQ et ARTISTI du domaine musical privé et associatif québécois).

Indicateur : Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées

Mesure de départ : En 2018-2019, l'Institut a fait des premiers pas en vue de la production d'un guide décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées. Ainsi, une grille d'évaluation de la qualité d'indicateurs tirés de données administratives a été testée dans le cadre d'un mandat confié à l'Institut par le Secrétariat à la condition féminine. Des travaux ont également été entrepris concernant les règles de confidentialité qui doivent s'appliquer aux tableaux produits à partir des données administratives.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et en 2021	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle	1.1.1.2 ...
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Version préliminaire du guide – Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le plan pour un premier guide a été élaboré et la rédaction se fait au printemps et à l'été 2020. Des règles de confidentialité relatives à la présentation de données administratives en tableaux sont en train d'être définies. Leur approbation est prévue en 2020-2021.

► **Objectif 1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives**

Contexte lié à l'objectif : L'utilisation des données administratives peut contribuer à l'évolution de la production statistique, car elle permet de répondre plus rapidement à des besoins additionnels d'information et ainsi d'enrichir le patrimoine statistique.

Indicateur : Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives

Mesure de départ : En 2018-2019, le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ a été utilisé pour enrichir plusieurs enquêtes du secteur de la santé, et diverses données administratives provenant du MEES consolident l'information véhiculée dans quelques enquêtes du secteur de l'éducation.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022
Résultats	Deux produits statistiques en cours d'élaboration – Cible atteinte	Un troisième produit statistique réalisé – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Les données administratives utilisées ont été recueillies par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) auprès des organismes culturels ayant bénéficié du programme Mécénat Placements Culture (géré par le Ministère). La compilation de statistiques et la brève analyse livrée par l'Institut, relativement à la période 2010-2018, complète les bilans annuels de programme du MCC.

► Objectif 1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Bien que recueillies à d'autres fins que statistiques, les mégadonnées offrent un grand potentiel. Leur utilisation comporte des défis et doit être accompagnée de développements méthodologiques permettant d'en saisir la portée et les limites pour constituer un intrant pertinent.

Indicateur : Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives

Mesure de départ : En 2018-2019, l'Institut inscrit au chapitre des projets d'expérimentation des mégadonnées une preuve de concept portant sur la mesure de l'écoute de musique en continu. Ce projet s'est fait en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Création au printemps 2020 – Cible atteinte			

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022
Résultats	Progression – Cible atteinte	Poursuite des travaux – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Des discussions sont entamées à l'hiver 2020 pour la constitution du groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées. Sa création officielle est prévue au printemps 2020. Les travaux se poursuivent en vue de la diffusion de statistiques sur les produits musicaux québécois écoutés au Canada sur les plateformes numériques de diffusion de musique en flux continu (*streaming*). Ces statistiques sont produites à partir de données achetées à la firme MRC Data. Leur diffusion est encore restreinte.

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

► Objectif 2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires

Contexte lié à l'objectif : Les objectifs poursuivis par les enquêtes évoluent et tendent à se complexifier, notamment pour éclairer des sujets qui ne peuvent être décrits que partiellement par d'autres sources. La spécialisation des enquêtes mène à améliorer les méthodologies et à adapter les outils de collecte.

Indicateur : Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème

Mesure de départ : Un premier recueil statistique portant sur les personnes en situation d'itinérance cachée, phénomène très difficile à mesurer, a été produit à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l'itinérance.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022
Résultats	Une première production – Cible atteinte	Quatre nouvelles productions statistiques réalisées – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : L'Institut cumule cinq productions combinant des données administratives et d'enquêtes durant les deux premières années d'application de son Plan stratégique. Les quatre qui ont été réalisées en 2019-2020 sont : 1) les rapports de *l'Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018* ; deux bulletins d'analyse en lien avec les Comptes des terres du Québec méridional, soit 2) *Évolution de la couverture terrestre du Québec méridional sous l'influence des grands centres urbains* et 3) *Analyse des territoires inondés en 2017 et en 2019* ; et, enfin, une étude de données longitudinales, soit 4) *Obtenir un diplôme avant l'âge de 20 ans : une analyse ancrée dans une perspective des parcours de vie*.

► **Objectif 2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes**

Contexte lié à l'objectif : La réponse aux besoins en information passe non seulement par l'utilisation de données de diverses sources dans le cadre de travaux statistiques, laquelle est appelée à être plus fréquente, mais aussi par l'évolution des enquêtes. Les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population.

Indicateur : Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires)

Mesure de départ : En 2018-2019, trois enquêtes ayant permis de répondre aux besoins de plusieurs organisations étaient : 1) *l'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* de 2018 (menée par Statistique Canada), dont l'exploitation par l'Institut a été rendue possible grâce à la collaboration de deux ministères québécois ; 2) *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)*, deuxième édition et 3) une enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants. Les deux dernières enquêtes sont toutes deux le fruit d'une collaboration entre une fondation privée et des organismes gouvernementaux et de recherche.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022
Résultats	Trois enquêtes – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Au regard de la cible, l'Institut cumule quatre enquêtes durant les deux premières années d'application de son Plan stratégique. Aux trois enquêtes inscrites en 2018-2019 s'ajoute *l'Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*, dont le rapport final a été diffusé en décembre 2019. Les partenaires externes sont le ministère de la Famille et l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec.

► Objectif 2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs avenues sont explorées pour faire évoluer les méthodologies d'enquête. De nouvelles approches sont nécessaires afin de joindre les répondants (individus, ménages, entreprises et organismes) dans leurs nouveaux modes de communication (appareils mobiles, Web ou autre).

Indicateur : Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web

Mesure de départ : En augmentant l'utilisation du mode Web pour la collecte des données, l'Institut améliore l'efficacité dans la réalisation de ses enquêtes. Ce mode facilite la participation des répondants et diminue les opérations de collecte. L'indicateur basé sur les enquêtes récurrentes pour permettre les comparaisons indique que 51 % des questionnaires de ces enquêtes ont été remplis en mode Web en 2018-2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022
Résultats	51 % – Cible atteinte	52 % – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Ayant réussi le passage à la collecte Web pour les deux enquêtes récurrentes que sont l'enquête sur l'ensemencement de la pomme de terre et l'enquête sur la récolte de la pomme de terre, l'Institut progresse vers sa cible de 75 % visée d'ici 2022-2023.

Indicateur : Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données

Mesure de départ : La proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats ont été livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte a atteint 35 % en 2018-2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022
Résultats	35 % – Cible atteinte	86 % – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : La proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats ont été livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte atteint 86 % en 2019-2020. Plus précisément, ce délai a été respecté lors de la réalisation de six des sept enquêtes en question.

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

► Objectif 3.1.1 Consolider les fonctions *innovation* et *développement* au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : L'innovation dans une organisation tient notamment à ses capacités à décoder les nouveaux besoins, à faire évoluer ses expertises, à apporter de nouvelles réponses et ainsi à améliorer son offre de service.

Indicateur : Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement

Mesure de départ : Le système permettant la mesure de l'indicateur a été mis en place en 2018-2019 ; par conséquent, le premier résultat est prévu en 2019-2020. Trois projets d'innovation et de développement étaient en cours d'élaboration en 2018-2019 : l'utilisation d'un nouvel outil de collecte dans le cadre de la deuxième édition de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)* ; l'analyse de la pertinence d'utiliser un panel Web ; et la révision des processus du Registre des événements démographiques.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.1.1 5 % d'ici 2022	3.1.1.1 5 % d'ici 2022	3.1.1.1 5 % d'ici 2022	3.1.1.1 5 % d'ici 2022	3.1.1.1 5 % d'ici 2022
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	26,2 % – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le résultat, qui indique que 26 % du budget a été consacré à l'intégration de l'innovation et du développement, se base sur la déclaration des heures travaillées dans le système de gestion de projet *Virtuo* qu'utilise l'Institut depuis plusieurs années. Cette part du budget a été utilisée pour 10 nouveaux projets et un projet en révision, tous terminés au 31 mars 2020. Trois d'entre eux se classent au chapitre de l'innovation et du développement, d'après les gestionnaires responsables. La progression observée en 2019-2020 ne contrevient pas à l'atteinte de la cible fixée d'ici 2022-2023.

► Objectif 3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : Pour favoriser l'intégration de l'innovation à la production statistique, des moyens doivent soutenir le partage, l'échange de connaissances et la valorisation des expertises de pointe. C'est une méthode reconnue pour cerner les nouveaux enjeux et réagir adéquatement à l'évolution constante des besoins.

Indicateur : Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail

Mesure de départ : En 2018-2019, plusieurs collaborations ont donné lieu à des échanges d'expertise et au développement de nouveaux outils de mesure, notamment dans le cadre de nombreux travaux menés sur une base régulière avec Statistique Canada. Dans le domaine des statistiques relatives à l'enfance, des collaborations externes ont permis la tenue d'événements et l'élaboration de nouveaux outils.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.2.1 Trois collaborations par année	3.1.2.1 Trois collaborations par année	3.1.2.1 Trois collaborations par année	3.1.2.1 Trois collaborations par année	3.1.2.1 Trois collaborations par année
Résultats	Cinq collaborations – Cible atteinte	Sept collaborations – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Pour enrichir les méthodes statistiques, l'Institut collabore avec : 1) l'Institut national de santé publique du Québec et la Table de concertation nationale en santé en participant au Comité méthodologique en analyses statistiques et épidémiologiques ; 2) le Comité international de révision des pratiques de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et des représentants de l'Université de Lausanne (Suisse) et du CNRS (France) ; 3) un consultant expert en enquêtes longitudinales (Pierre Lavallée) ; 4) des intervenants du réseau de la santé du Québec qui représentent la Côte-Nord. En collaboration avec ces intervenants, l'Institut se penche sur la question de l'inclusion des résidents des réserves indiennes dans la population visée par les enquêtes qu'il mène (entre autres pour l'édition 2020-2021 de *l'Enquête québécoise sur la santé de la population*).

Trois collaborations visent le renouvellement des outils informatiques. L'Institut collabore ainsi avec : 5) le Secrétariat à la communication gouvernementale, qui fournit l'expertise nécessaire à l'intégration des normes gouvernementales pour les nouveaux projets Web de l'Institut, ainsi qu'avec 6) GDG Informatique et 7) Gestion inc. et Les solutions Victrix inc., des firmes qui offrent le support requis pour le développement REACT du Guichet d'accès aux données de recherche et la mise en place de l'infrastructure des « conteneurs » pour les développements informatiques.

► Objectif 3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques

Contexte lié à l'objectif : L'Institut, à titre d'agence statistique, doit compter sur l'acquisition de connaissances et renforcer la dynamique interne de son organisation pour que son personnel se maintienne à la fine pointe de l'évolution des pratiques.

Indicateur : Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances

Mesure de départ : Les activités dans ce domaine en sont à leur début et ont permis l'implantation du réseau de veille et de transfert ainsi que l'amorce d'une collecte et la production d'information sur l'identité de genre.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le résultat, qui indique que 0,4 % de la masse salariale a été utilisée sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert des connaissances, se base sur la déclaration des heures travaillées dans le système de gestion de projet *Virtuo* qu'utilise l'Institut depuis plusieurs années. Le calcul exclut le temps et le coût en masse salariale que représentent les intervieweurs, les gestionnaires, les deux employés responsables des mandats de veille à l'Institut et les journées de maladie et de vacances prises par l'ensemble du personnel. Le pourcentage observé en 2019-2020 indique que la cible fixée d'ici 2022-2023 pourrait être atteinte.

Indicateur : Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut

Mesure de départ : La mise en place du système permettra la mesure, en 2022-2023, du pourcentage des employés qui auront participé à au moins deux activités de transfert de connaissances depuis 2019-2020. Dans l'intervalle, le suivi annuel s'effectuera sur la base du nombre d'employés qui auront participé à au moins un séminaire. Seuls les employés dont le contrat de travail est d'un an et plus sont dénombrés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	158 employés – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : À titre d'activités de transfert des connaissances, six séminaires ont été tenus dans les locaux de l'Institut, en visioconférence à Québec ou à Montréal, selon le lieu de travail des présentateurs (tous employés de l'Institut). À titre indicatif, les employés y ayant participé représentent 48 % du personnel de l'Institut (le pourcentage est de 56 % si l'on ne tient pas compte du personnel intervieweur).

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

► Objectif 4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs

Contexte lié à l'objectif : L'un des défis de l'Institut est d'optimiser la diffusion de ses statistiques et d'en faciliter l'utilisation par différents intervenants, qu'il s'agisse d'acteurs gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, des médias ou encore du public en général.

Indicateur : Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut

Mesure de départ : L'embauche d'une expertise externe et la consultation de l'ensemble du personnel en vue d'implanter une stratégie de contenu et de communication ont été effectuées en 2018-2019. Cette stratégie vise à mettre en place des outils et des processus qui permettent d'augmenter l'utilisation des contenus de l'Institut, en plus d'améliorer la notoriété et le rayonnement de l'organisation. Elle permet à l'Institut d'être plus visible en générant du trafic sur son site Web et en attirant l'internaute vers des contenus qui lui sont adaptés. Elle concrétise sa vision : la statistique au service de la société.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022
Résultats	Une stratégie de contenu en cours d'élaboration – Cible atteinte	Stratégie de contenu en cours d'implantation – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : L'adoption d'une nouvelle politique de communication, la définition des publics cibles de l'Institut et la production d'une liste des produits de diffusion statistique ont été effectuées en 2019-2020.

Indicateur : Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias

Mesure de départ : Une augmentation de 13 % du nombre de citations (728) des produits de l'Institut dans les médias a été observée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente, un résultat bien au-delà de la cible visée annuellement.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.2 Progression de 3 % par année	4.1.1.2 Progression de 3 % par année	4.1.1.2 Progression de 3 % par année	4.1.1.2 Progression de 3 % par année	4.1.1.2 Progression de 3 % par année
Résultats	Progression de 13 % – Cible atteinte	Progression de 14,4 % – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le compte des citations est modifié en raison de l'adoption d'une nouvelle revue de presse électronique. Le résultat, qui indique une progression de 14 %, a donc fait l'objet d'un certain ajustement. Les perspectives démographiques, produit phare de l'Institut, comptent à elles seules pour 133 des 833 citations de l'Institut dans les médias.

Indicateur : Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias

Mesure de départ : Une augmentation de 4 % du nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias (123) réalisées par l'Institut a été notée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente. La progression laisse donc supposer que la cible pourrait être atteinte d'ici 2022-2023.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022
Résultats	4 % – Cible atteinte	-7,9 % – Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le nombre de présentations d'experts passe de 29 en 2018-2019 à 34 en 2019-2020 (+ 17 %). Cependant, cette augmentation ne permet pas de compenser la baisse de 123 à 106 demandes d'entrevue dans les médias (- 14 %). Ainsi, il y a un recul de 8 % pour l'indicateur global. La baisse du nombre d'entrevues, alors que le nombre de citations dans les médias est en forte augmentation, pourrait être le reflet de l'effort soutenu de vulgarisation des contenus statistiques diffusés par l'Institut.

Indicateur : Nombre de visites du site Web

Mesure de départ : La progression sera calculée annuellement à partir de 2019-2020 et à terme, en 2022-2023. En 2018-2019, le nombre de visites sur le site Web de l'Institut s'établissait à 2 millions.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	1 007 400 visites – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le nombre de visites enregistrées en 2019-2020 devrait être comparable dans les années futures. La diminution de l'ordre d'un million, par rapport à 2018-2019, s'explique notamment par l'utilisation de Google Analytics comme outil de compilation statistique pour une première année complète (l'ancien outil, Urchin, donnait 1,4 million de visites). En outre, comme il y a eu un renforcement de la sécurité à l'égard des accès au site Web, certains accès d'origine douteuse sont mieux bloqués et filtrés.

► Objectif 4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques

Contexte lié à l'objectif : Les nouveaux outils de communication modifient la relation entre les producteurs de données et les utilisateurs de statistiques. Pour assurer une utilisation optimale de ses productions, l'Institut doit adapter ses modes de diffusion.

Indicateur : Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles

Mesure de départ : La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019 (790 tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	9,7 % – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : En tout, 77 nouveaux tableaux dynamiques s'ajoutent aux 790 diffusés en 2018-2019, ce qui représente une progression de près de 10 %.

Indicateur : Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques

Mesure de départ : La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019, soit 121 tableaux intégrant la visualisation dynamique des données.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : La diffusion d'une nouvelle carte interactive présentant les résultats des perspectives démographiques régionales porte à 185 le nombre de tableaux avec représentation cartographique. La progression annuelle atteint donc 54 % par rapport à l'année précédente (121 tableaux en 2018-2019).

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

► Objectif 4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche

Contexte lié à l'objectif : Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés par les chercheurs qui doivent obtenir des données administratives aux fins de recherche, on note les longs délais et la complexité des démarches devant être effectuées.

Indicateur : Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec

Mesure de départ : Des travaux, entamés en 2018-2019, se sont poursuivis en 2019-2020 afin de concrétiser les mécanismes permettant de faciliter l'accès à certaines données de santé à des fins de recherche. Le nouveau guichet de services destiné aux chercheurs est opérationnel depuis juin 2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.1 Automne 2018	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée)	4.2.1.1 Juin 2019	4.2.1.1 Juin 2019	4.2.1.1 Juin 2019
Résultats	Lancement prévu en juin 2019 – Cible non atteinte	Lancement le 17 juin 2019 – Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : La cible a été révisée en raison du report des modifications à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec qui doivent rendre le guichet d'accès entièrement opérationnel. Des mesures autres ont permis l'ouverture du guichet en juin 2019 et son fonctionnement depuis.

Indicateur : Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci

Mesure de départ : L'implantation d'un guichet, véritable porte d'entrée pour les chercheurs, devrait permettre de réduire la complexité des démarches et les délais de traitement pour l'obtention de l'accès aux données. La diminution des délais pourra être mesurée en 2019-2020, à la suite de l'ouverture du guichet qui s'est faite en juin 2019.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Délais de traitement de 40 jours – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le délai observé pour les chercheurs ayant soumis leur demande par le Guichet d'accès aux données de recherche lancé le 17 juin 2019 est de 40 jours. Il s'agira du point de départ pour la vérification de l'atteinte de la cible en 2022. Cependant, le délai pour les demandes antérieures en suspens n'est pas comptabilisé.

Indicateur : Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental

Mesure de départ : Le taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental de même que plusieurs indicateurs qui permettront de faire évoluer la réponse aux besoins en matière d'accès aux données seront mesurés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.3 80 % en 2022	4.2.1.3 80 % en 2022	4.2.1.3 80 % en 2022	4.2.1.3 80 % en 2022	4.2.1.3 80 % en 2022
Résultats	Sondage amorcé ; finalisation prévue en 2019-2020 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Comme mentionné précédemment, des éléments restent à finaliser sur le plan légal afin que le guichet puisse fonctionner de manière optimale et que les délais de traitement des demandes des chercheurs puissent être réduits.

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

► Objectif 5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel

Contexte lié à l'objectif : La mission de l'Institut exige des ressources spécialisées détenant des compétences de pointe dans une grande variété de domaines.

Indicateur : Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre

Mesure de départ : En vue d'atteindre la cible de 80 % d'ici 2022 quant à la réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre, l'Institut a posé des gestes qui lui permettront de mettre en œuvre, dès 2019-2020, les actions essentielles au renforcement de ses zones de vulnérabilité et à l'atteinte de ses objectifs organisationnels.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : La démarche devait être entreprise au printemps 2020, mais le contexte de la pandémie a entraîné son report.

Indicateur : Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut

Mesure de départ : Pour calculer le ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à sa mission, l'Institut a déjà mis en place des outils de mesure et se concentre actuellement sur l'opérationnalisation.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Les travaux pour calculer le ratio sont reportés à l'automne 2020.

Indicateur : Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail

Mesure de départ : Pour calculer le taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail, l'Institut a déjà mis en place des outils de mesure et se concentre actuellement sur l'opérationnalisation.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : La démarche de calcul a été remplacée par une analyse du climat organisationnel qui a été confiée à une firme externe. Cette analyse a pris la forme d'un rapport contenant un diagnostic des forces et des faiblesses du climat organisationnel actuel ainsi que des recommandations concrètes visant à l'améliorer.

► **Objectif 5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations**

Contexte lié à l'objectif : L'Institut doit appliquer une approche de gestion flexible et matricielle pour remplir ses mandats. Des personnes ayant différentes compétences sont appelées à travailler en synergie afin d'assurer la réalisation d'un produit statistique, de sa conception à sa diffusion.

Indicateur : Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations

Mesure de départ : À l'interne, plusieurs projets ont été l'occasion d'une collaboration soutenue entre directions, notamment : l'élaboration d'indicateurs tirés de données administratives (mandat confié par le Secrétariat à la condition féminine) ; la création de la base de données sur le revenu des familles ; et l'amélioration de la couverture régionale de l'*Enquête sur la population active* (EPA).

La participation à la consultation de Statistique Canada sur les études de couverture visant à mesurer le sous-dénombrement net a mis à contribution plusieurs directions de l'Institut et a donné lieu à une collaboration fructueuse avec l'agence statistique fédérale.

Deux enquêtes reposent sur des collaborations externes qui ont permis l'adaptation d'outils de mesure : l'*Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées du Québec* et l'*Enquête sur la participation sociale de la clientèle ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme*.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022
Résultats	Six projets en cours de réalisation – Cible atteinte	Sept projets réalisés – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Les projets prennent la forme de trois enquêtes faisant appel à des collaborateurs internes ou externes (*Enquête sur l'activité physique et le sport*, *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*, *Enquête québécoise sur la parentalité*) et de trois études novatrices (étude de faisabilité sur la conception d'indicateurs de rayonnement de l'offre culturelle québécoise dans les réseaux numériques, étude exploratoire sur la conception d'un indicateur de l'usage du français dans l'espace public par les Québécois, prise en compte du genre dans la production statistique). S'ajoute à cela la stratégie de contenu, projet d'envergure qui a mis à contribution toutes les directions de l'Institut.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

► **Objectif 5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes**

Contexte lié à l'objectif : Au niveau de la gouvernance, certaines modifications permettront d'accroître davantage l'efficacité de l'Institut en lui facilitant un accès plus rapide aux données externes.

Indicateur : Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé

Mesure de départ : Le ministre des Finances a officialisé l'ajout des domaines de l'éducation et du revenu dans le cadre du Discours sur le budget 2019-2020. Des travaux se poursuivent dans ce but avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Une version modifiée de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec fait l'objet de discussions avec le ministère des Finances du Québec.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : Le comité de l'accès aux données de Revenu Québec et le comité de l'accès aux données du MEES regroupent des représentants de ces organismes et des responsables de cinq directions de l'Institut. Ils ont jeté les bases des démarches requises pour permettre l'accès à ces données. La progression des travaux est intimement liée à l'adoption des modifications à la Loi de l'Institut de la statistique du Québec, lesquelles ne sont pas encore en vigueur.

Indicateur : Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données

Mesure de départ : Voir l'indicateur précédent.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Travaux qui se poursuivront en 2020-2021 – Cible non atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020 : La cible n'est pas atteinte pour des raisons hors du contrôle de l'Institut, qui a participé à 100 % des rencontres de travail avec les organismes concernés. Les modifications législatives nécessaires à la parfaite mise en place du nouveau processus d'accès ont fait, durant toute l'année, l'objet de démarches soutenues par l'Institut. Les travaux visant la modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec sont très avancés.

2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats relatifs aux engagements de la déclaration de services aux citoyens

Indicateur	Cible prévue	Résultats		
		2019-2020	2018-2019	2017-2018
Taux de conformité aux dates de publication prévues au calendrier de diffusion	85 % et plus	78 %	84 %	81 %
Délai de traitement des plaintes	Cinq jours suivant leur réception	100 % des plaintes	100 % des plaintes	100 % des plaintes
Délai de traitement des demandes reçues au Centre d'information et de documentation (CID)	Trois jours ouvrables ou moins	100 % des demandes	100 % des demandes	100 % des demandes
Délai de recevabilité des demandes reçues au Service d'accès aux données ¹ (accès à distance et CADRISQ)	Au maximum un mois	100 % des demandes	100 % des demandes	100 % des demandes

1. Concerne les demandes reçues pour des données d'enquêtes seulement, aucune cible propre aux demandes de données administratives n'ayant été fixée à ce jour.

La Déclaration de services aux citoyens témoigne de l'importance qu'accorde l'Institut aux citoyens. Elle s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisme quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts par l'Institut s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des répondants en évitant le dédoublement des enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et

encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information en consultant la section « Information aux participants » à l'adresse suivante :

www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/information-participant.html.

En 2019-2020, 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit trois jours ouvrables.

En 2019-2020, 100 % des demandes reçues au Service d'accès pour l'obtention de données d'enquêtes aux fins de recherche ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit un délai de recevabilité maximal d'un mois.

Par ailleurs, 78 % des dates de publication prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique ont été respectées. Il s'agit d'un recul par rapport à l'année passée, qui s'explique par la volonté affirmée de l'Institut d'améliorer la qualité de présentation des statistiques qu'il diffuse afin qu'elles soient le plus accessibles possibles au public utilisateur. Mentionnons que les délais par rapport au calendrier de diffusion ne concernent pas les statistiques publiées « à date fixe » (ex. : statistiques économiques), dont la date de diffusion a été strictement respectée. L'Institut veillera à ramener le taux de conformité à la cible de 85 %.

La responsabilité de l'Institut à l'égard des plaintes

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception ou à informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2019-2020, l'Institut a reçu une plainte concernant l'exclusion d'une personne vivant dans une réserve autochtone parmi les répondants contactés pour participer à *l'Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019*. Cette plainte a été prise en charge dans le délai prévu.

3

Les ressources utilisées



LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteurs d'activité

Au 31 mars 2020, l'Institut employait 326 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel. Les écarts observés par rapport à l'année financière précédente, qui correspondent à une augmentation pour la plupart des secteurs, s'expliquent par la mise en œuvre du mandat confié par le gouvernement visant l'implantation du nouveau processus d'accès aux données aux fins de recherche.

Effectif au 31 mars (personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires)

Secteur d'activité ¹	2019-2020	2018-2019	Écart %
	n		
1. Production et analyse statistiques	120	120	0,0
2. Service à la production statistique (Intervieweurs)	81	73	11,0
	42	61	- 31,1
3. Diffusion et accès aux données	35	33	6,1
4. Gouvernance et gestion	48	44	9,1
Total sans les intervieweurs	284	270	5,2
Total²	326	331	- 1,5

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut.
2. Directeur général inclus.

La formation et le perfectionnement du personnel

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés dans le développement de leurs compétences afin qu'ils puissent évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en tenant compte de leurs profils et de leurs aspirations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et à la participation de son personnel à des congrès, des colloques ou des conférences, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2).

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité¹

Champ d'activité	2019	2018
	\$	
Favoriser le perfectionnement des compétences	64 139,90	35 735,02
Soutenir l'acquisition d'habiletés de gestion	4 248,09	3 487,83
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	22 136,04	2 617,98
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	3 313,31	5 919,94
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	5 585,05	6 491,04
Total	99 422,39	54 251,81

1. Frais directs seulement, pour l'année civile. Dépenses pour des activités admissibles et non admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

Évolution des dépenses en formation¹

Indicateur	Unité	2019	2018
Proportion de la masse salariale	%	1,24	0,86
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	1,61	1,46
Somme allouée par personne	\$	394,70	246,62

1. Dépenses pour des activités admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3)

Jours de formation selon les catégories d'emploi¹

	2019	2018
Cadre	24	29
Professionnel	360	331
Fonctionnaire	72	35

1. La formation en cours d'emploi pour les employés intervieweurs n'est pas comprise. Sont comprises les activités admissibles et non admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Taux de départ volontaire (%)	10,4	12,6	8,7

Taux d'employés à qui des attentes ont été signifiées et taux d'employés dont la performance a été évaluée

	2019-2020
Taux d'employés à qui des attentes ont été signifiées (%)	23,3
Taux d'employés dont la performance a été évaluée (%)	28,6

Planification de la main-d'œuvre

L'Institut constate une certaine stabilité dans le nombre observé de départs à la retraite depuis l'année financière 2012-2013, qui se maintient entre sept et neuf annuellement. Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le marché du travail est de plus en plus compétitif, l'Institut devra faire face au cours des prochaines années à des défis importants quant à la gestion de la main-d'œuvre et au maintien de son expertise.

Prévision des départs à la retraite au 31 mars 2020¹

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2020-2021	6	1,84
2021-2022	2	0,61
Total	8	2,45

1. Retraites signées uniquement.

Taux d'absentéisme

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut vise néanmoins à intégrer une approche préventive à ses pratiques de gestion. Ainsi, en vue d'assurer une gestion proactive des risques de nature physique et psychologique pouvant être liés aux causes d'absentéisme, une refonte de la politique en matière de santé des personnes au travail de l'Institut a été réalisée et adoptée dans l'organisation. Un plan d'action découlant de la politique a été mis en œuvre.

Taux d'absentéisme ¹	2019-2020	2018-2019	2017-2018
	%		
Institut de la statistique du Québec	3,5	4,2	4,7
Fonction publique	6,0	5,9	6,0

1. Données tirées du *Portrait statistique de la santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les données pour 2019-2020 ne sont pas encore publiées.

Sources : Direction des ressources financières et matérielles et Direction des ressources humaines.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ressources budgétaires et financières

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'organisme, passant de 30,6 % en 1999-2000 à 45,3 % en 2019-2020.

Évolution des revenus

	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2019-2020	17 824,0	14 776,0	32 600,0	45,3
2018-2019	15 984,5	14 987,1	30 971,6	48,4

L'utilisation des ressources budgétaires et financières par secteur d'activité¹

Les ressources financières disponibles en 2019-2020 ont été prioritairement consacrées à la production et l'analyse statistiques ainsi qu'au service à la production statistique. Les dépenses liées à la production et l'analyse statistiques, au service à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données représentent 85,3 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 86,4 % en 2018-2019. La hausse de 631,7 k\$ des dépenses liées à la production et l'analyse statistiques s'explique principalement par l'augmentation du volume des travaux réalisés par le personnel dans ce secteur d'activité. La baisse de 175,7 k\$ des dépenses liées au service à la production statistique s'explique principalement par la diminution du nombre d'intervieweurs. La hausse de 1198,2 k\$ des dépenses liées à la diffusion et à l'accès aux données s'explique principalement par la bonification du processus d'accès aux données pour la recherche.

Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 14,7 % des dépenses totales en 2019-2020, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, où elles représentaient 13,6 % des dépenses totales.

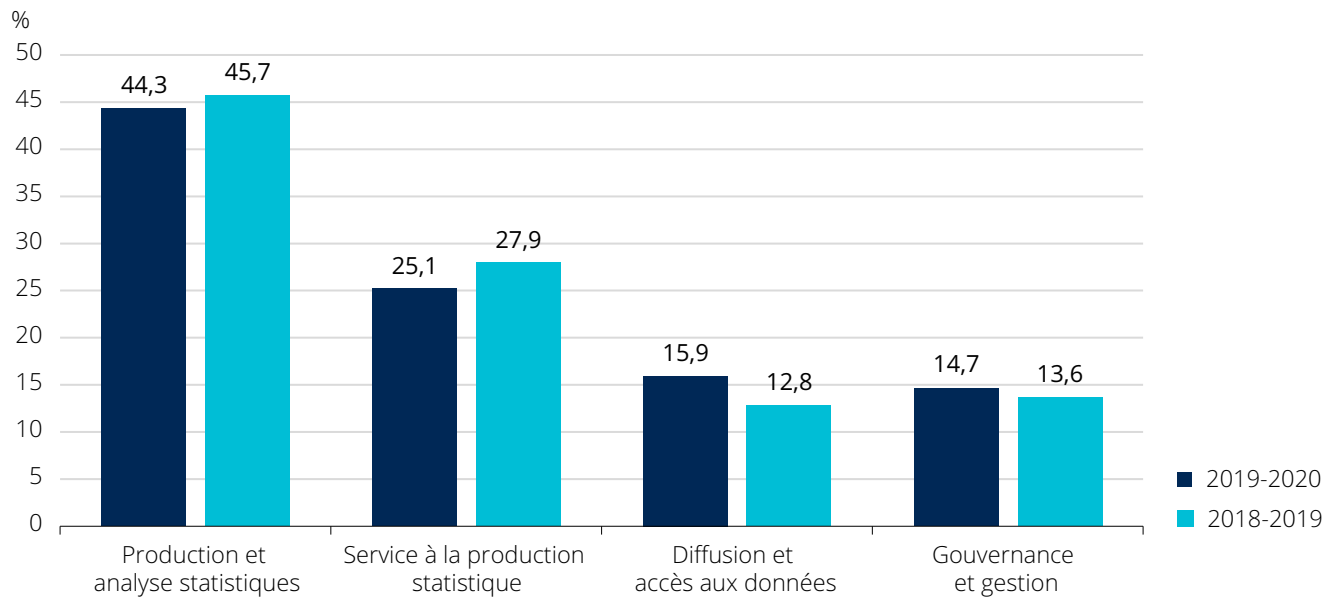
1. La répartition des ressources se fait selon la comptabilité par activités.

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget des dépenses	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Écart	Variation
	2019-2020	2019-2020	2018-2019*		
	k\$				%
Production et analyse statistiques	14 294,4	12 950,7	12 319,0	631,7	5,1
Service à la production statistique	8 104,4	7 342,6	7 518,3	(175,7)	(2,3)
Diffusion et accès aux données	5 118,1	4 637,0	3 438,8	1 198,2	34,8
Gouvernance et gestion	4 740,6	4 295,0	3 675,0	620,0	16,9
Total	32 257,5	29 225,3	26 951,1	2 274,2	8,4

*Source : Comptes publics 2018-2019.

Dépenses et évolution par secteur d'activité



Source : Direction des ressources financières et matérielles.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles.

Une ressource informationnelle (RI) est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

D'année en année, les dépenses et les investissements en ressources informationnelles sont consacrés majoritairement au maintien et au développement des actifs en place.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2019-2020

Type d'intervention	Investissements	Dépenses
	k\$	
Projets ¹	1 274,6	175,9
Activités ²	315,4	3 670,1
Total	1 590,0	3 846,0

- 1 Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
- 2 Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

La sécurité de l'information

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, l'Institut collecte des données auprès des citoyens, des ménages et des entreprises pour ensuite les traiter. Certaines données ont un caractère public, mais la plupart sont du domaine privé et confidentiel. Dans ce contexte, l'Institut doit maintenir un environnement sécuritaire en mettant en place un ensemble de mesures de nature technologique, administrative et contractuelle. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils sont à la base du respect de la protection des renseignements confidentiels fournis par les répondants aux enquêtes, les partenaires et autres organisations. L'Institut veille, dans le respect de sa mission, à ce que l'information qu'il détient bénéficie d'une sécurité optimale, peu importe l'endroit où elle est conservée ou manipulée. Pour la prise en charge des exigences de sécurité de l'information, l'Institut prend appui sur les orientations gouvernementales et les meilleures pratiques en la matière. Les principales actions menées au cours de la dernière année visent le renforcement de la gouvernance, de l'encadrement et des pratiques, notamment :

- en matière de gestion des incidents. L'Institut a diffusé son processus de gestion des incidents et s'est assuré d'une prise en charge par les intervenants désignés. Plusieurs activités d'équipe et une rencontre avec tout le personnel ont permis de rappeler l'importance d'une action rapide en cas d'incident ;
- sur le plan de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information. En se basant sur son calendrier de sensibilisation, découpé en thèmes et sujets mensuels, l'Institut a poursuivi la diffusion de capsules d'information dans son intranet et a envoyé plusieurs messages de rappel pour augmenter la vigilance de ses utilisateurs à la suite de la réception d'avis en provenance du réseau d'alerte gouvernemental faisant mention d'incidents dont ont été victimes des ministères et organismes. L'organisation s'est dotée d'autres moyens de sensibilisation : elle s'est abonnée à un programme offrant de la formation et de la sensibilisation en ligne à tous ses employés. Ce programme propose aussi des tests, des jeux-questionnaires ainsi que des statistiques sur la participation

des employés. Des données permettront à l'Institut d'adapter au besoin le programme selon les notions assimilées ou à approfondir par ses employés ;

- en ce qui concerne l'évaluation des moyens de protection. L'Institut a eu recours à des spécialistes externes pour la réalisation, dans la dernière année, de trois audits de sécurité permettant d'éprouver la robustesse des moyens de sécurité de ses actifs et de mieux connaître les meilleures pratiques en sécurité de l'information. De plus, seules les clés normalisées et chiffrées de l'Institut peuvent désormais être insérées dans les ports USB. Ainsi, le potentiel d'intrusion de virus de l'externe est limité et les risques de pertes de données en cas de perte ou de vol de ces périphériques sont réduits ;
- en matière de protection des renseignements. L'Institut a poursuivi la révision de ses annexes de sécurité concernant les exigences requises pour les personnes ayant accès à de l'information produite par l'organisation. Dans le cadre de la mise en place du Guichet d'accès, l'Institut a présenté ses procédures en matière de gestion de ses actifs à la Commission d'accès à l'information (CAI). Cette collaboration avec la CAI a contribué à confirmer et à renforcer la confiance que celle-ci a relativement à l'approche adoptée et aux moyens de gestion administratifs, technologiques et juridiques mis en place par l'Institut pour assurer la protection des renseignements personnels accessibles aux chercheurs. Enfin, des représentants de Statistique Canada en visite à l'Institut se sont dits inspirés par ses façons de faire et ont manifesté leur volonté de contribuer à un enrichissement mutuel et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Sources : Direction des ressources financières et matérielles et Direction des technologies de l'information.

4

Autres exigences



AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services

L'Institut a respecté, en 2019-2020, la cible de l'effectif fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Cette cible était de 318 ETC, et l'Institut a utilisé 290 ETC.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020				
Catégorie ¹	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3 = 1 + 2]	Total en ETC transposés [4 = 3/1826,3]
Personnel d'encadrement	28 480	0	28 480	16
Personnel professionnel	318 924	2 138	321 062	176
Personnel de bureau, technicien et assimilé	180 562	303	180 865	99
Total 2019-2020	527 966	2 441	530 407	290
Total 2018-2019	517 767	282

1. Les étudiants et les stagiaires ne sont pas comptabilisés pour les entités assujetties à la Loi sur la fonction publique. L'Institut n'a pas de personnel infirmier, enseignant ou d'entretien et de service, ni d'agent de la paix et d'ouvrier.

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 ainsi que du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2019-2020.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020

	Nombre	Valeur en \$
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0,00
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	17	3 137 274,73
Total des contrats de services	17	3 137 274,73

Source : Direction des ressources humaines et Direction des ressources financières et matérielles.

4.2 Développement durable

Plan d'action de développement durable

L'année financière 2019-2020 marque la quatrième année de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2020. Rendu public sur le site Web de l'Institut en mars 2016, le document fait état des actions et des gestes envisagés sur une période de quatre ans. Toutefois, à la suite de la recommandation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (17 mars 2020), le PADD 2016-2020 de l'Institut est prolongé jusqu'au 31 mars 2021.

Le PADD 2016-2020 témoigne de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission et de se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales issues de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020).

La présente section fait état des résultats de l'année 2019-2020 au regard des actions inscrites au PADD 2016-2020. Diverses mesures ont été prises et ont permis d'atteindre plusieurs des cibles fixées. Certaines actions sont en cours d'implantation et nécessiteront des efforts supplémentaires au cours du prochain exercice puisque les cibles fixées n'ont pas été atteintes.

Rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le MELCC afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2015-2020. En 2019-2020, l'Institut a mis à jour à plusieurs reprises le *Recueil des indicateurs de développement durable* ainsi que le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, disponibles sur le site Web de l'Institut.

Sommaire des résultats relatifs au Plan d'action de développement durable 2015-2020

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL :

► 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
1.1 Réduire l'utilisation de papier et d'encre dans les activités courantes	Nombre moyen de pages d'impression par utilisateur	Assurer une diminution d'ici 2020	Nombre moyen de pages d'impression par utilisateur : 2 475	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.2 Adopter des pratiques favorisant la réduction et le réemploi des ressources	Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi	Minimum de trois gestes par année	1. Dons de biens excédentaires 2. Sensibilisation à l'égard des déchets et du gaspillage 3. Suivi du stock de fournitures	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.3 Mettre en œuvre des gestes favorisant la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de gestes mis en œuvre	Minimum de deux gestes par année	1. Sensibilisation au sujet de l'augmentation des GES au Québec 2. Utilisation de la visioconférence et implantation de l'outil ZOOM	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
1.4 Optimiser la gestion des technologies de l'information et des communications (TIC) durant leurs cycles de vie, en y intégrant des considérations écoresponsables	Nombre de gestes favorisant la gestion écoresponsable des TIC	Minimum de trois gestes par année	1. Utilisation des TIC vertes 2. Prolongement de la vie utile des postes informatiques	NON ATTEINT- Débuté
1.5 Adopter une politique d'acquisitions écoresponsables	Date d'adoption de la politique	D'ici le 31 mars 2018	Approbation de la Politique d'acquisitions et de dispositions écoresponsables le 31 janvier 2019	ATTEINT- Après la date prévue
1.6 Effectuer le bilan des achats écoresponsables et adopter des méthodes de suivi	Proportion des acquisitions écoresponsables	Assurer une progression d'ici 2020	Pourcentage d'achats écoresponsables faits par la Direction des technologies de l'information et pour le papier : 100 % Pourcentage d'achats écoresponsables pour les fournitures de bureau : 75 %	ATTEINT- Après la date prévue

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL :

► 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Action	Indicateur	Cible 2019-2020	Résultat 2019-2020	Atteinte de la cible
2. Intégrer la prise en compte des principes de développement durable dans les nouveaux projets structurants	Pourcentage des nouveaux projets structurants évalués en regard des principes de développement durable	Assurer une progression annuelle à partir du 31 mars 2018	L'Institut a entamé l'analyse de quatre nouveaux projets structurants.	NON ATTEINT- Débuté

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL :

► 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
3. Assurer la promotion du concept et des pratiques de développement durable	Taux de nouveaux employés rejoints par les activités de sensibilisation	100 % des nouveaux employés	33 employés ont visionné la capsule de sensibilisation au développement durable.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
3. Assurer la promotion du concept et des pratiques de développement durable	Nombre d'activités de formation sur les pratiques de développement durable	Minimum de deux activités de formation par année	Formations portant sur la solution CITRIX et sur la valorisation des données en développement durable	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL :

► 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Actions	Indicateurs	Cible 2019-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
4. Mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir la culture	Nombre de gestes à caractère culturel mis en œuvre	Minimum de deux gestes par année	Participation aux Journées d'études internationales et promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX :

- ▶ 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
- ▶ 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
- ▶ 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
- ▶ 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
- ▶ 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables

Actions	Indicateurs	Cibles 2019-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
5. Documenter, à l'aide de statistiques, l'économie verte et responsable au Québec	Réaliser une étude de faisabilité	D'ici le 31 mars 2019	Mai 2019 : Cadre conceptuel pour la mesure de l'économie verte. Mars 2020 : Signature d'une entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et MELCC	NON ATTEINT- Débuté
5. Documenter, à l'aide de statistiques, l'économie verte et responsable au Québec	Suivant une étude de faisabilité positive : produire et diffuser des données statistiques sur l'économie verte et responsable	Suivant une étude de faisabilité positive : d'ici le 31 mars 2020	L'étude qui conduira aux résultats est en cours de réalisation.	NON ATTEINT- Débuté

4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « Loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017.

Conformément à l'article 18 de la Loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a désigné une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles en 2019-2020, comme le montre le tableau ci-dessous.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2019-2020

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations ¹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²		...	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		...	
4. Motifs vérifiés par la personne responsable du suivi des divulgations :	0
Pour les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), à l'exception de ceux auxquels il a été mis fin (point 3), indiquez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux gérés ou détenus pour autrui	
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	
• Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment	
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par la personne responsable du suivi des divulgations		...	
6. Parmi les motifs vérifiés par la personne responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			...
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0

1. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

2. Plusieurs motifs peuvent faire l'objet d'une seule divulgation. Par exemple, un divulgateur peut déclarer à la même occasion que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

3. Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, comme un corps de police ou un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par la personne responsable du suivi, est répertorié à ce point.

Source : Secrétariat et Affaires juridiques.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Les données globales

Nombre de personnes occupant un poste régulier

Effectif régulier¹ 253

1. Directeur général non inclus.

Les membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, autochtones et personnes handicapées

Rappel de l'objectif d'embauche : Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % de membres de minorités visibles et ethniques, d'anglophones, d'Autochtones ou de personnes handicapées parmi les employés permanents, occasionnels, étudiants et stagiaires afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

Résultat : En 2019-2020, le taux d'embauche de membres des groupes cibles atteint globalement 28,6 % (donnée non présentée), ce qui dépasse l'objectif d'embauche.

Nombre total de personnes embauchées selon le statut d'emploi, au cours de la période 2019-2020

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
Total de personnes embauchées	18	22	14	8
Total d'intervieweurs embauchés (en fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	94	0	0
Total	18	116	14	8

Embauche de membres des groupes cibles en 2019-2020

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2019-2020	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche de membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
							n
Régulier	18	5	0	0	0	5	27,8
Occasionnel ¹	23	3	0	0	2	5	21,7
Étudiant	14	4	0	0	0	4	28,6
Stagiaire	8	4	0	0	0	4	50,0

1. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Évolution du taux d'embauche global de membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2019-2020	2018-2019	2017-2018
	%		
Régulier	27,8	21,4	16,7
Occasionnel ¹	21,6	44,4	16,7
Étudiant	28,6	11,1	18,2
Stagiaire	50,0	0,0	0,0

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

Rappel des objectifs de représentativité : En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre les cibles gouvernementales de 2 % de l'effectif régulier pour les personnes handicapées ; de 41 % et de 12 % de l'effectif régulier et occasionnel pour les membres des minorités visibles et ethniques (MVE) employés, respectivement, dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale ; ainsi que de 6 % de membres des MVE parmi le personnel d'encadrement.

Résultats : Le taux de présence des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier est de 1,2 % au 31 mars 2020. Les taux de présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale s'établissent respectivement à 30,0 % et à 10,8 %. Bien qu'encore inférieurs à la cible gouvernementale, ces résultats montrent une importante progression. Parmi son personnel d'encadrement, l'Institut ne compte aucun membre des MVE en date du 31 mars 2020.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (à l'exclusion des membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles	En date du 31 mars 2020		En date du 31 mars 2019		En date du 31 mars 2018	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier
	n	%	n	%	n	%
Autochtones	1	0,4	2	0,8	2	0,9
Anglophones	2	0,8	2	0,8	2	0,9
Personnes handicapées	3	1,2	3	1,2	4	1,7

1. Directeur général non inclus.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles par regroupement de régions ²	En date du 31 mars 2020		En date du 31 mars 2019		En date du 31 mars 2018	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel
	n	%	n	%	n	%
MVE Montréal et Laval	21	30,0	20	28,6	14	23,0
MVE Capitale-Nationale	23	10,8	17	8,5	11	6,0

1. Le directeur général n'est pas inclus. Les données n'incluent pas les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

2. L'Institut est présent seulement dans ces deux régions.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2020

	Personnel d'encadrement	
	n	%
Minorités visibles et ethniques	0	0
Effectif régulier et occasionnel ¹	17	...

1. Directeur général non inclus

Les femmes

Taux d'embauche des femmes en 2019-2020 par statut d'emploi¹

	Unité	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	n	18	23	14	8	63
Nombre de femmes embauchées	n	13	17	9	3	42
Taux d'embauche des femmes	%	72,2	73,9	64,3	37,5	66,7

1. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2020

	Unité	Personnel d'encadrement ¹	Personnel professionnel ²	Personnel technicien	Personnel de bureau ³	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (hommes et femmes)	n	18	169	45	22	0	254
Femmes	n	7	98	30	20	0	155
Taux de présence des femmes	%	38,9	58,0	66,7	90,9	0,0	61,0

1. Directeur général inclus.

2. Personnel professionnel, y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

3. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe. En 2019-2020, l'Institut a mis en œuvre

diverses actions pour favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, dont la diffusion d'un communiqué afin d'encourager le dépôt d'un projet dans le cadre du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) à l'ensemble des gestionnaires. Il a aussi fait paraître une nouvelle sur l'intranet lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Le programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

Nombre de dossiers soumis au Centre de services partagés du Québec en lien avec le PDEIPH

Automne 2019 (cohorte 2020)	Automne 2018 (cohorte 2019)	Automne 2017 (cohorte 2018)
0	0	0

Nombre de nouvelles participantes et de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

2019-2020	2018-2019	2017-2018
0	0	0

Autres mesures ou actions en 2019-2020 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	11

Source : Direction des ressources humaines.

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics

Résultats au regard de l'éthique et de la déontologie

À titre d'administrateur public, le directeur général de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

Autres considérations éthiques à l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), Mme Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le directeur général, les gestionnaires et les employés peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Principales réalisations du comité d'éthique de l'Institut en 2019-2020

L'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui a le mandat de donner un avis sur les aspects éthiques de tout projet auquel participent des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude ou d'un projet de recherche. Le comité peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques se présentent. La principale préoccupation du comité d'éthique demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque associé à un projet.

Le comité d'éthique de l'Institut a terminé sa 24^e année d'activité, dont 21 instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Au cours de l'exercice financier 2019-2020, le comité a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand en assume la présidence et M. André Duval, expert en éthique, agit à titre de vice-président.

Pendant cette période, le comité a tenu treize réunions, dont deux extraordinaires ; il a examiné les aspects éthiques de treize nouveaux projets. Lorsqu'il s'agit de questions qui ne portent pas atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des participants, le comité considère que des avis autres que ceux obtenus en réunion plénière peuvent être émis. Les avis émis lors de ces réunions spéciales sont ensuite obligatoirement entérinés en réunion plénière.

Les membres du comité ont également assuré le suivi de projets en cours de réalisation et émis des avis sur des projets ayant subi des modifications. Le comité utilise le Formulaire de renouvellement du certificat éthique ou de modification au projet afin d'assurer le suivi des études. Dans son rapport annuel, le président souligne la disponibilité des responsables de projet ainsi que la qualité de la présentation de leur projet. Il souligne également que depuis plusieurs années, les responsables de projet consultent de plus en plus le comité avant même d'apporter des modifications au protocole ou aux questionnaires.

Les ententes établissant les responsabilités de chacun des acteurs permettent de réduire les risques pour l'ensemble des clients et partenaires. La qualité des lettres d'information adressées aux participants et des questionnaires qui leur sont présentés est aussi constatée. Afin de témoigner du souci de l'Institut d'assurer toute la protection aux participants lors des enquêtes, les documents qui leur sont transmis font mention de l'approbation du projet par le comité d'éthique de l'Institut. Cette pratique contribue à rassurer les participants et sans doute à augmenter le taux de réponse. Cela permet de protéger les chercheurs concernés et la réputation de l'Institut.

Le comité poursuivra son travail de sensibilisation auprès du personnel et continuera d'être disponible tout au long du déroulement des enquêtes. Il s'engage également à examiner les questions éthiques autres que celles liées aux enquêtes, conformément à son mandat.

Sources : Secrétariat et Affaires juridiques et Direction des ressources humaines.

4.6 Allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

L'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes utilisant des modes de collecte adaptés au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à l'égard de l'allègement réglementaire et administratif.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web à un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la grande majorité des enquêtes récurrentes et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

Dans le but d'alléger les démarches menant à l'accès aux données administratives aux fins de recherche, le gouvernement du Québec a confié à l'Institut le mandat d'implanter un guichet permettant aux chercheurs d'obtenir les informations contenues dans plusieurs banques de données d'importance et de faire une demande d'accès aux données de manière centralisée. Implanté à la mi-juin 2019, ce guichet permet à la fois de diminuer le nombre de démarches et les délais requis pour obtenir les données. Son fonctionnement sera optimisé ultérieurement grâce aux changements législatifs prévus.

Source : Direction générale à l'infrastructure statistique.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

Nombre total de demandes reçues  9

Nombre de demandes traitées en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	6	3	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	6	3	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	6	0	0	Ne s'applique pas
Partiellement acceptée	0	1	0	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 57
Refusée (entièrement)	0	2	0	Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 25, 30 et 49
Autres	0	0	0	Ne s'applique pas
Total	6	3	0	

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité, obligations accrues dans le contexte du mandat qui lui a été confié en matière d'accès aux données administratives aux fins de recherche (*Vos priorités, votre budget. Plan budgétaire 2019-2020*).

En 2019-2020, M^{me} Patricia Caris, secrétaire de l'Institut, est la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, désignée par le directeur général.

Source : Secrétariat et Affaires juridiques.

4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

Le directeur général a nommé une personne mandataire qui veille à l'application de la politique linguistique, plus particulièrement en répondant aux questions de nature linguistique provenant du personnel. La politique linguistique est en cours d'approbation à l'Office québécois de la langue française (OQLF). Enfin, l'Institut a publié sur son intranet diverses capsules linguistiques pour sensibiliser le personnel quant à l'application de diverses règles linguistiques.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle ?	50 et plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Non
<ul style="list-style-type: none">Si oui, combien de rencontres ?	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Non
<ul style="list-style-type: none">Si oui, expliquez lesquelles.	

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou avez-vous adopté celle d'une autre organisation ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Non
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	La politique linguistique est en cours de révision. Elle devrait être approuvée lors du prochain exercice, soit en 2020-2021.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, expliquez lesquelles.• Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former le personnel quant à son application ?	Non Une manchette dans l'intranet informera le personnel de la mise à jour de la politique. Un aide-mémoire et une série de capsules seront produits pour aider le personnel à se familiariser avec son contenu.

Source : Direction de la diffusion et des communications.

4.9 Égalité entre les femmes et les hommes

Au cours de l'année 2019-2020, l'Institut lance un projet d'enquête dont les objectifs s'inscrivent en conformité avec la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021.

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

Les travaux requis préalablement au lancement d'une enquête sur la violence entre partenaires intimes au Québec ont été réalisés. Cette enquête sera menée en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine (mandataire principal), le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. L'enquête, qui sera réalisée en 2020-2021, vise à mesurer le phénomène de la violence conjugale à l'échelle régionale, notamment afin que les programmes offerts aux victimes soient conçus ou adaptés adéquatement.

Source : Direction des enquêtes de santé.

4.10 Politique de financement des services publics

La grille tarifaire des services offerts par l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes spécifiques de sa clientèle. Pour ce faire, l'Institut utilise la méthode du coût de revient depuis le début de la *Politique de financement des services publics*. Cette méthode permet aussi bien de calculer le coût des biens et des services tarifés que non tarifés.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la *Politique de financement des services publics* annoncés lors du Discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

En 2019-2020, la production tarifée a rapporté à l'Institut 14,5 millions de dollars incluant 1,7 million de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis que les coûts relatifs à ces produits et services ont atteint 14,3 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint a permis de couvrir la totalité du coût de ces produits et services au 31 mars 2020.

En prévision de l'année financière 2020-2021, la grille tarifaire a subi un gel au 1^{er} avril 2020, conformément à la *Politique de financement des services publics*.

Source : Direction des ressources financières et matérielles.

4.11 Liste des enquêtes statistiques

Les enquêtes auprès des individus ou des ménages¹

- Enquête québécoise sur la parentalité 2021
- Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021
- Enquête québécoise sur la survivance au cancer 2020
- Enquête québécoise sur la violence entre partenaires intimes 2020-2021
- Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport 2018-2019
- Enquête québécoise sur le cannabis 2019
- Enquête québécoise sur le cannabis 2020
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020
- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019
- Enquête québécoise sur l'expérience de soins et l'accès aux services de santé 2020
- Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée
- Enquête sur la garde non parentale au Québec 2020
- Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik 2020
- Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2018
- Enquête sur les maladies inflammatoires de l'intestin 2020
- Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018²
- Étude du panel de Statistique Québec – Sujet : la santé
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – Volet E22
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – Volet E24

1. Toutes les enquêtes menées en 2019-2020 sont présentées dans la présente section, peu importe l'étape de réalisation (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

2. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – Volet nutrition
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – Volet santé mentale
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E1
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E2
- Étude sur les connaissances et les attitudes des citoyens à l'égard des taxes et des impôts

Les enquêtes auprès des entreprises privées ou des institutions

- Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles
- Enquête mensuelle sur la production minérale
- Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires au Québec 2018
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- Enquête sur la pomme de terre (Écoulement de la récolte)
- Enquête sur la pomme de terre (Ensemencement)
- Enquête sur la pomme de terre (Récolte)
- Enquête sur la rémunération globale au Québec 2019³
- Enquête sur la rémunération globale au Québec 2020⁴
- Enquête sur la superficie récoltée, la production et la valeur des légumes en conserve
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur l'apiculture au Québec 2018
- Enquête sur l'apiculture au Québec 2019

3. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

4. Idem.

- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Enquête sur le développement durable en entreprise au Québec
- Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises au Québec 2017
- Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2019
- Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec en 2018⁵
- Enquête sur les projections cinématographiques
- Enquête sur les régimes volontaires d'épargne-retraite
- Enquête sur les statistiques avicoles
- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2018
- Enquête trimestrielle sur la production de tourbe
- Enquête trimestrielle sur les opérations de forage carottier
- Étude de faisabilité sur la fréquentation et la provenance des visiteurs des principaux attraits touristiques des Laurentides
- La comparaison de la rémunération des spécialistes en régulation économique de la Régie de l'énergie
- Recensement annuel sur la production minérale (données finales)
- Recensement annuel sur la production minérale (données provisoires)
- Recensement annuel sur les opérations de forage carottier
- Recensement annuel sur l'investissement minier (données finales)
- Recensement annuel sur l'investissement minier (données provisoires)

Les enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise

5. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

4.12 Rapport de l'auditeur indépendant du Vérificateur général du Québec et états financiers

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Daniel Lucian Florea
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 31 juillet 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;

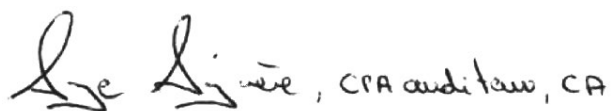
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Serge Giguère, CPA auditeur, CA".

Serge Giguère, CPA auditeur, CA
Sous-vérificateur général

Québec, le 31 juillet 2020

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	17 824 000 \$	17 824 000 \$	15 984 500 \$
Services rendus	14 433 497	14 488 164	14 787 405
Autres revenus	-	287 875	199 703
	<u>32 257 497</u>	<u>32 600 039</u>	<u>30 971 608</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	25 837 000	23 539 067	21 878 435
Loyers	2 125 188	2 080 188	2 000 462
Services et fournitures informatiques	1 164 915	1 032 024	869 333
Honoraires professionnels	918 460	754 931	614 174
Amortissement des immobilisations corporelles	802 977	694 425	410 165
Communications	383 915	384 551	387 640
Achats de données statistiques	328 127	239 813	301 956
Frais de bureau	137 449	122 221	109 330
Autres charges	89 431	103 205	94 406
Frais de formation	180 950	97 116	87 571
Frais de déplacement et de séjour	177 130	95 738	96 947
Impression	111 955	82 061	100 640
	<u>32 257 497</u>	<u>29 225 340</u>	<u>26 951 059</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	3 374 699	4 020 549
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 557 244	2 557 244	(1 463 305)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 557 244 \$</u>	<u>5 931 943 \$</u>	<u>2 557 244 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la situation financière au 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	17 810 821 \$	13 787 250 \$
Débiteurs (note 4)	9 861 651	8 374 654
Services rendus non facturés	472 054	388 016
	28 144 526	22 549 920
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	1 827 679	1 138 085
Revenus perçus d'avance	17 465 339	14 818 933
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 305 442	2 199 693
Dette à long terme (note 6)	148 920	147 745
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 7)	12 560	27 116
Provision pour congés de maladie (note 8)	3 744 277	3 747 017
	25 504 217	22 078 589
ACTIFS FINANCIERS NETS	2 640 309	471 331
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	2 722 114	1 691 811
Charges payées d'avance	569 520	394 102
	3 291 634	2 085 913
EXCÉDENT CUMULÉ	5 931 943 \$	2 557 244 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Daniel Lucian Florea

Daniel Lucian Florea
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette) de l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Excédent de l'exercice	-\$	3 374 699 \$	4 020 549 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(1 583 921)	(1 724 728)	(1 578 212)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	802 977	694 425	410 165
	(780 944)	(1 030 303)	(1 168 047)
Acquisition de charges payées d'avance	(378 600)	(533 777)	(378 600)
Utilisation de charges payées d'avance	378 600	358 359	303 675
	-	(175 418)	(74 925)
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(780 944)	2 168 978	2 777 577
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	471 331	471 331	(2 306 246)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	(309 613) \$	2 640 309 \$	471 331 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	3 374 699 \$	4 020 549 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	694 425	410 165
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	(1 486 997)	(2 492 416)
Services rendus non facturés	(84 038)	83 976
Charges payées d'avance	(175 418)	(74 925)
Créditeurs et frais courus	580 540	(643 929)
Revenus perçus d'avance	2 646 406	4 582 079
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	105 749	143 015
Provision pour congés de maladie	(2 740)	(30 769)
	2 277 927	1 977 196
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	5 652 626	5 997 745
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 585 505) \$	(1 300 463) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligation relative à un contrat de location-acquisition remboursée	(14 556)	(14 012)
Dette à long terme remboursée	(28 994)	(2 342)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(43 550) \$	(16 354) \$
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	4 023 571	4 680 928
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 787 250	9 106 322
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	17 810 821 \$	13 787 250 \$

	2020	2019
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	279 637 \$	199 002 \$
Intérêts versés	4 401 \$	1 711 \$

Un montant de 243 735 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créateurs et frais courus au 31 mars 2020 (134 681 \$ au 31 mars 2019).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2020

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011)*, a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services rendus non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer), la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Services rendus

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

Charges

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Passifs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés doivent être prises dans l'exercice suivant.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont par leur nature généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les équipements informatiques loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, abstraction faite de la partie de ces paiements qui a trait aux frais accessoires. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles seront imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

3. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 \$ auprès du Fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 \$ en 2019). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2023. Au 31 mars 2020, aucune avance n'a été contractée (nul en 2019).

4. Débiteurs

	2020	2019
Comptes clients	9 643 927 \$	8 216 385 \$
Intérêts courus à recevoir	72 703	65 070
Taxes à recevoir	145 021	93 199
	9 861 651 \$	8 374 654 \$

5. Crédoiteurs et frais courus

	2020	2019
Fournisseurs	666 768 \$	302 182 \$
Frais courus à payer	148 558	184 141
Déductions à la source à payer	356 780	171 784
Traitements et temps supplémentaire à payer	636 647	459 511
Taxes à payer	18 926	20 467
	1 827 679 \$	1 138 085 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

6. Dette à long terme

	2020	2019
Dettes à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 150 087 \$, portant intérêt au taux de 2,73 %, remboursable en versements mensuels de 2 673 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2024.	119 226 \$	147 745 \$
Dettes à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 30 169 \$, portant intérêt au taux de 2,36 %, remboursable en versements mensuels de 533 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2025.	29 694	-
	148 920 \$	147 745 \$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2020 :			
2021	35 054	3 410	38 464
2022	35 969	2 495	38 464
2023	36 907	1 557	38 464
2024	35 199	593	35 792
2025	5 791	66	5 857
	148 920 \$	8 121 \$	157 041 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

7. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2020	2019
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant total de 69 722 \$, portant intérêt au taux de 3,81 %, remboursable en versements mensuels de 1 278 \$ et échéant en janvier 2021.	12 560 \$	27 116 \$
Les paiements minimums exigibles se détaillent comme suit :		
2021	12 780	
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles :	(220)	
	12 560 \$	

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

8. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminée par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, l'Institut a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 797 617 \$ (2019 : 1 749 065 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1^{er} avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires et au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Les employés cadres n'accumulent pas de journées de congés de maladie, mais bénéficient de conditions d'utilisation du programme à l'égard des journées accumulées en date de leur promotion.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2020 :

	2020	2019
Taux d'indexation	2,00 %	Entre 2,00 % et 2,33 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	1,86 %	2,30 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	6,74 ans	6,01 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2020	2019
Solde au début	3 747 017 \$	3 777 786 \$
Charge de l'exercice	775 855	660 719
Prestations versées au cours de l'exercice	(778 595)	(691 488)
Solde à la fin	3 744 277 \$	3 747 017 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

9. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2020
En \$									
Coût									
Solde au début	1 680 165	647 263	5 796 338	46 279	3 526	2 641 414	1 842 984	69 722	12 727 691
Transfert	-	-	(101 576)	101 576	-	-	-	-	-
Acquisitions	35 799 ¹	-	763 471	146 360	-	553 835	225 263	-	1 724 728
Dispositions	-	(5 132)	(176 507)	(8 095)	-	(122 369)	(24 478)	-	(336 581)
Solde à la fin	1 715 964	642 131	6 281 726	286 120	3 526	3 072 880	2 043 769	69 722	14 115 838
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 456 917	647 263	5 330 175	46 279	686	2 094 346	1 405 018	55 196	11 035 880
Transfert	-	-	(101 576)	101 576	-	-	-	-	-
Amortissement	47 412	-	172 441	1 336	353	265 852	192 505	14 526	694 425
Dispositions	-	(5 132)	(176 507)	(8 095)	-	(122 369)	(24 478)	-	(336 581)
Solde à la fin	1 504 329	642 131	5 224 533	141 096	1 039	2 237 829	1 573 045	69 722	11 393 724
Valeur nette comptable	211 635	-	1 057 193	145 024	2 487	835 051	470 724	-	2 722 114

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 30 169 \$ acquises en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

9. Immobilisations corporelles (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2019
En \$									
Coût									
Solde au début	1 456 721	664 218	5 298 246	46 279	3 526	2 599 820	1 642 448	69 722	11 780 980
Acquisitions	223 444 ¹	–	498 092	–	–	483 241	373 435	–	1 578 212
Dispositions	–	(16 955)	–	–	–	(441 647)	(172 899)	–	(631 501)
Solde à la fin	1 680 165	647 263	5 796 338	46 279	3 526	2 641 414	1 842 984	69 722	12 727 691
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 444 576	664 218	5 298 246	46 279	333	2 329 710	1 436 088	37 766	11 257 216
Amortissement	12 341	–	31 929	–	353	206 283	141 829	17 430	410 165
Dispositions	–	(16 955)	–	–	–	(441 647)	(172 899)	–	(631 501)
Solde à la fin	1 456 917	647 263	5 330 175	46 279	686	2 094 346	1 405 018	55 196	11 035 880
Valeur nette comptable	223 248	–	466 163	–	2 840	547 068	437 966	14 526	1 691 811

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 150 087 \$ acquises en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

10. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services rendus non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du Fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services rendus non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2020	2019
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	8 974 616 \$	7 995 391 \$
De 30 à 60 jours	655 042	266 525
Plus de 60 jours	86 972	19 539
	9 716 630	8 281 455
Services rendus non facturés	472 054	388 016
	10 188 684 \$	8 669 471 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 6), se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Fournisseurs	666 768 \$
Frais courus à payer	148 558
Traitements et temps supplémentaire à payer	636 647
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 305 442
Total	3 757 415 \$

L'Institut présente à la note 6, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

11. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé en vertu de contrats auprès de parties apparentées et non apparentées, à verser des sommes au cours des prochaines années en contrepartie de services reçus de ses fournisseurs. Les échéanciers de ses contrats se détaillent comme suit :

	Solde au 31 mars 2020	Échéancier au 31 mars				
		2021	2022	2023	2024	2025 et plus
		En \$				
Obligations contractuelles avec des parties apparentées						
Honoraires professionnels	245 389	128 093	117 296	-	-	-
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées						
Honoraires professionnels	2 237 399	721 006	564 083	500 045	352 399	99 866
Achats de données statistiques	368 643	168 789	114 064	85 790	-	-
Services et fournitures informatiques	108 173	60 757	11 854	11 854	11 854	11 854
	2 714 215	950 552	690 001	597 689	364 253	111 720
Total	2 959 604	1 078 645	807 297	597 689	364 253	111 720

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

11. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

L'Institut a conclu différentes ententes au cours de l'exercice en vertu desquelles elle recevra des contributions de la part de certains de ses partenaires. Les droits contractuels futurs totalisant 33 138 056 \$ (20 748 415 \$ en 2019) s'établissent comme suit :

	Solde au 31 mars 2020	Échéancier au 31 mars				
		2021	2022	2023	2024	2025 et plus
En \$						
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de service	26 599 837	10 043 580	9 214 907	2 573 327	1 713 416	3 054 607
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de service	6 538 219	1 301 805	1 268 614	1 217 900	917 900	1 832 000
Total	33 138 056	11 345 385	10 483 521	3 791 227	2 631 316	4 886 607

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2020

12. Opérations entre apparentés

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du directeur général de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Annexes



Annexe 1 – Liste des comités consultatifs et des collaborations majeures

COMITÉS CONSULTATIFS

- ▶ Comité de l'accès aux données de Revenu Québec
- ▶ Comité de l'accès aux données du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- ▶ Comité de travail sur la productivité des entreprises
- ▶ Comités de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec : comité des partenaires financiers, comité de concertation et comités consultatifs distincts (7) portant respectivement sur :
 - le livre, la littérature et les bibliothèques
 - les municipalités et les administrations locales
 - le patrimoine, les institutions muséales et les archives
 - la recherche universitaire
 - le disque et les arts de la scène
 - le cinéma et l'audiovisuel
 - les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques
- ▶ Comité organisateur – Journées annuelles de santé publique
- ▶ Comité exécutif et groupe de travail (volet « soutien à l'intervention ») de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICDJE)¹

1. Comités dirigés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

- ▶ Comité de coordination et comité « Rencontre annuelle de l'Observatoire des tout-petits »²
- ▶ Comité directeur et comité d'orientation et de suivi de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*
- ▶ Comité directeur, comité d'orientation de projet et comité de lancement de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)*
- ▶ Comité de travail sur le rehaussement de la surveillance du cannabis et des opioïdes
- ▶ Comité consultatif – Deuxième portrait de l'itinérance au Québec
- ▶ Groupe de travail sur la surveillance de la maltraitance envers les personnes âgées³
- ▶ Comité d'orientation de projet propre à chacune des enquêtes suivantes :
 - *Enquête québécoise sur la parentalité*
 - *Enquête québécoise sur la santé de la population (2020-2021)*
 - *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*
 - *Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport (2018-2019)*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis (2019)*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis (2020)*
 - *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (2019)*
 - *Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée*
 - *Enquête québécoise sur la survivance au cancer (2020)*
 - *Enquête québécoise sur la violence entre partenaires intimes (2020-2021)*
 - *Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec*

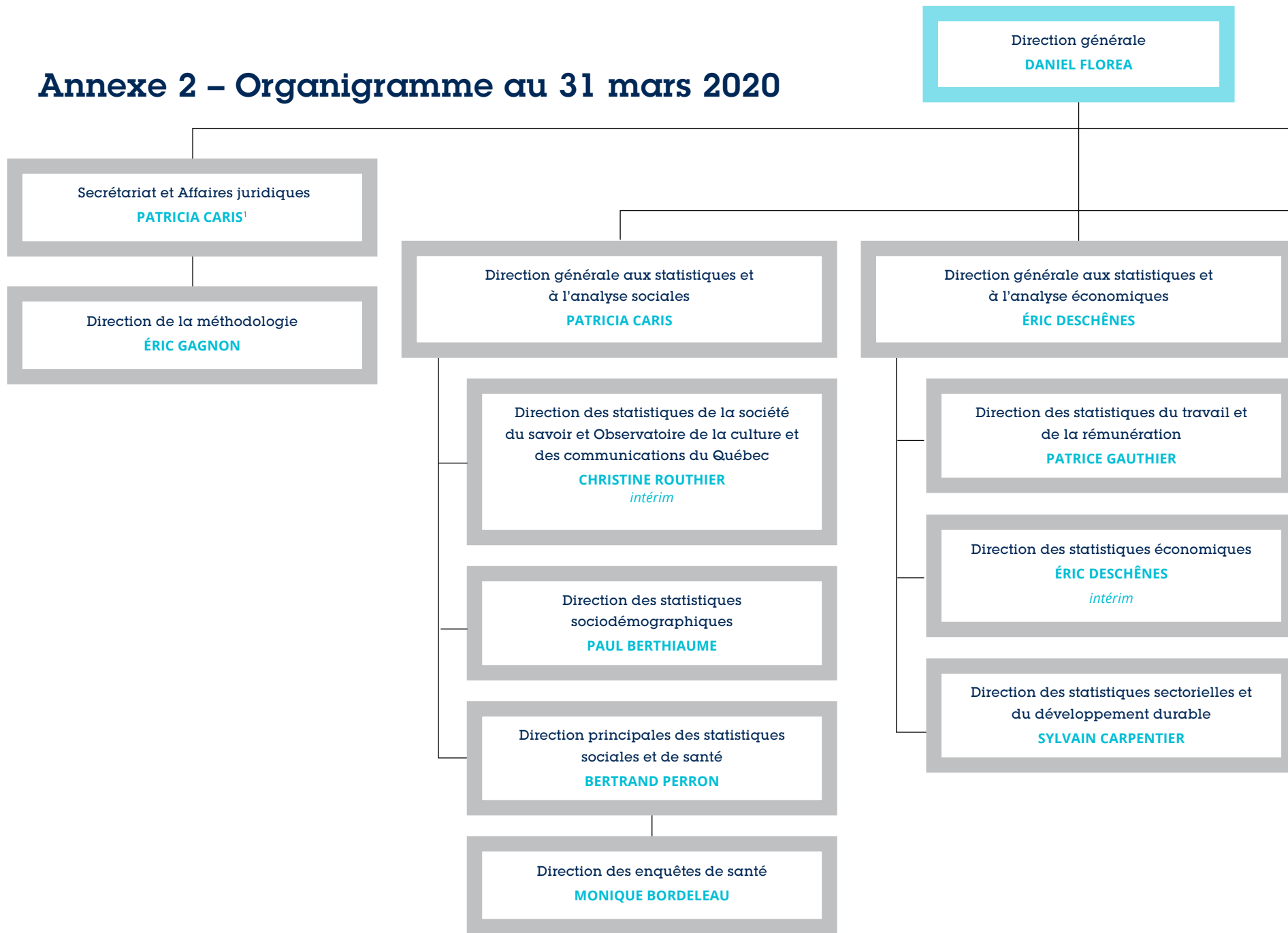
2. Comités dirigés par la Fondation Lucie et André Chagnon.

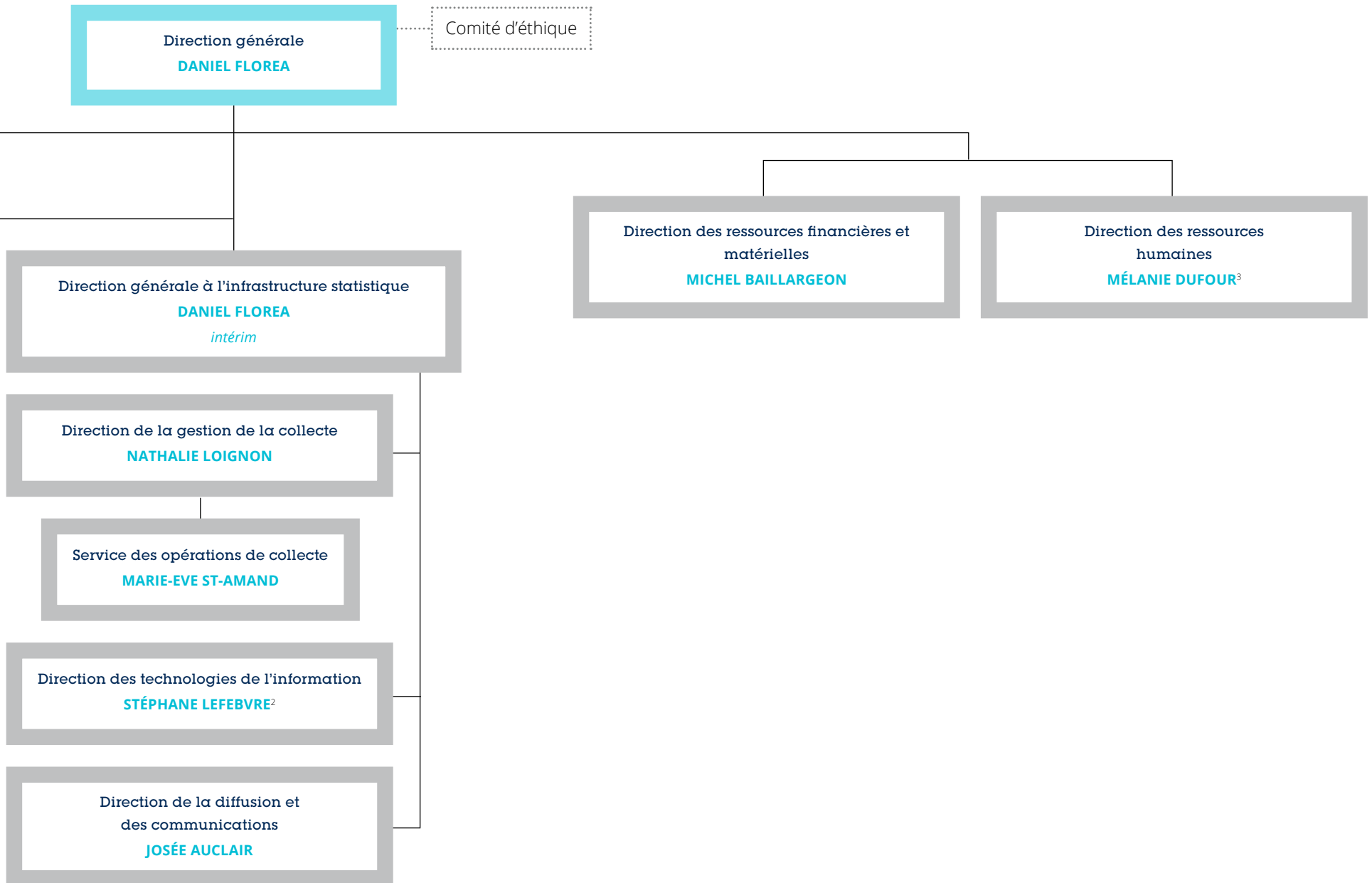
3. Comité relevant du MSSS.

COLLABORATIONS MAJEURES

- ▶ Lancement du modèle intersectoriel du Québec en 1967 – 50^e anniversaire en 2017
- ▶ Production des Comptes économiques (1981) et des Mesures de production (PIB) (1992)
- ▶ Réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) et du rapport de comparaison, depuis 1986
- ▶ Création de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) en 2000
- ▶ Réalisation d'enquêtes nationales de santé publique à la suite des modifications à la Loi sur la santé publique en 2001 :
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (2010-2011 et 2016-2017)
 - Partenariat multiple pour la réalisation de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (2012 et 2017)
 - *Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) (2008, 2014-2015 et 2020-2021)
- ▶ Mise en place de l'Observatoire économétrique en 2004
- ▶ Partenariat pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (2005-2026)
- ▶ Contribution à l'élaboration d'indicateurs de développement durable et des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (2008-2013 et 2015-2020)
- ▶ Production du fichier de recherche qui a servi à la réclamation québécoise auprès de l'industrie du tabac en collaboration avec le ministère de la Justice (2012)
- ▶ Partenariat pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)* (2017-2027)
- ▶ Lancement du Guichet d'accès aux données de recherche (2019)
- ▶ Réalisation du premier portrait statistique de l'économie sociale au Québec dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020 (2019)
- ▶ Partenariat avec le ministère de la Famille pour la réalisation de l'*Enquête sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*, 2020 et l'*Enquête québécoise sur la parentalité*, 2020

Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2020





1. Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable organisationnel de la sécurité de l'information (ROSI).
3. Responsable de l'éthique.

Annexe 3 – Liste des publications

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE¹

- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2019

CONDITIONS DE VIE ET SOCIÉTÉ

- Regard statistique sur la jeunesse. Édition 2019, mise à jour

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2018
- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2019 – L'exploitation cinématographique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (niveau 2) – Mise à jour du 30 mai 2019
- Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) – Mise à jour du 5 juillet 2019
- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (niveau 2) – Mise à jour du 11 septembre 2019
- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (niveau 2) – Mise à jour du 29 octobre 2019
- Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) – Mise à jour du 28 novembre 2019
- Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) – Mise à jour du 12 février 2020

ÉCONOMIE

- Analyse de la structure économique du Québec de 1997 à 2018 (Nouveauté)
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2019
- Comptes économiques du Québec (diffusion trimestrielle)

1. Les publications sont présentées selon l'ordre alphabétique du domaine.

- Produit intérieur brut par industrie au Québec (diffusion mensuelle)
- Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2019
- Tableau statistique canadien (bisannuel)

ÉCONOMIE SOCIALE (NOUVEAUTÉ)

- L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016 (Nouveauté)
- L'économie sociale au Québec – Faits saillants du Portrait statistique 2016 (Nouveauté)

ÉDUCATION, FORMATION ET MILIEUX DE GARDE

- Portrait statistique des adultes de 18 à 65 ans sans diplôme d'études secondaires au Québec. Résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012 (Nouveauté)
- Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018 – Portrait pour l'ensemble du Québec (Nouveauté)
- Obtenir un diplôme avant l'âge de 20 ans : une analyse ancrée dans une perspective des parcours de vie. *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*. (volume 9, fascicule 1) (Nouveauté)
- L'obtention d'un diplôme en cinq ans ou moins chez les jeunes nés au Québec à la fin des années 1990. Document de travail de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (Nouveauté)

ENVIRONNEMENT

- Analyse des territoires inondés en 2017 et en 2019 à l'aide des Comptes des terres du Québec méridional (Nouveauté)
- Évolution de la couverture terrestre du Québec méridional sous l'influence des grands centres urbains (Nouveauté)

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

- Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066 (Nouveauté)
- Le bilan démographique du Québec. Édition 2019

RÉGIONS ET MRC

- Panorama des régions du Québec. Édition 2019
- Bulletin statistique régional – Édition 2019

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4^e édition de l'enquête (Nouveauté)
- Les enfants d'expression anglaise et la vulnérabilité à la maternelle – Analyse des données de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017* (Nouveauté)
- La satisfaction à l'égard de la vie lors du passage à l'âge adulte. *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*. (Volume 9, fascicule 2) (Nouveauté)
- Enquête québécoise sur le cannabis 2019. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et comparaison avec l'édition de 2018
- Enquête québécoise sur le cannabis 2019. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises 2017. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée.

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2009-2019 (volume 16)
- Coup d'œil sur l'ERG, édition 2019
- The ERG at a glance, 2019 Edition
- Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018 (Nouveauté)
- Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018. Méthodologie de l'enquête (Nouveauté)
- État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2019
- L'emploi moins qualifié au Québec : caractéristiques et tendances sur le marché du travail (Nouveauté)
- L'emploi moins qualifié au Québec : faits saillants (Nouveauté)
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2019

- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2019 – Faits saillants
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (diffusion mensuelle)
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2018

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020
- Le Québec chiffres en main, édition 2019
- Québec Handy Numbers, 2019 Edition
- Rapport annuel de gestion 2018-2019
- Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour en continu ; deux parutions)

PUBLICATIONS EXTERNES

Certains employés de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- GAGNON, Éric (2019). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], volume XXIV, numéro 2, septembre, p. 9. [www.association-assq.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2019/09/Convergence-Vol.-XXIV-No.-2.pdf].
- TU, Mai Thanh, et Hélène DESROSIERS (2020). « Être satisfait ou non de sa vie à 19 ans : certains facteurs n'ont pas le même poids pour les femmes et pour les hommes », *Quazette*, Réseau Qualaxia, janvier.

Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l’Institut

BULLETIN FLASH¹

- Mai 2019 Revenu disponible, 2019
- Août 2019 Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives 2019

BULLETIN MANUFACTURIER

- Mars 2020 Numéro 17 Les destinations des biens fabriqués au Québec

BULLETIN SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Volume 24, numéro 2 – Février 2020 La migration interrégionale au Québec : quelle est la contribution des immigrants et des non-immigrants au bilan des régions ? Constats tirés du Recensement de 2016
- Volume 24, numéro 3 – Mars 2020 La migration interrégionale au Québec en 2018-2019 : Montréal accroît ses pertes, tandis que le Bas-Saint-Laurent se hisse parmi les régions gagnantes

BULLETIN STATISTIQUE RÉGIONAL

- Mai 2019 Édition 2019 (17 publications)

CAP SUR LE TRAVAIL ET LA RÉMUNÉRATION

- Numéro 15 – Avril 2019 Portrait de l’emploi syndiqué et de la présence syndicale au Québec
- Numéro 16 – Juin 2019 Les femmes gestionnaires gagnent en moyenne 87,6 % du salaire des hommes gestionnaires dans les entreprises québécoises de 200 employés et plus
- Numéro 17 – Septembre 2019 Les régimes de pension agréés au Québec : mise à jour

1. Les publications sont présentées selon l’ordre alphabétique du périodique.

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DU QUÉBEC

- Volume 20, numéro 1 – Juin 2019 Conjoncture
- Volume 20, numéro 2 – Septembre 2019 Conjoncture
- Volume 20, numéro 3 – Décembre 2019 Conjoncture

COUP D'ŒIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Numéro 70 – Janvier 2020 Les unités familiales dont la valeur nette patrimoniale est la moins élevée
- Numéro 71 – Février 2020 La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2019

COURTAGE DE DÉTAIL EN VALEURS MOBILIÈRES AU QUÉBEC

- Juin 2019 1^{er} trimestre 2019
- Octobre 2019 2^e trimestre 2019
- Décembre 2019 3^e trimestre 2019

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN BREF

- Volume 23, numéro 3 – Juin 2019 Naissances, décès et mariages au Québec en 2018 – Données provisoires
- Volume 24, numéro 1 – Octobre 2019 Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2016-2041

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR L'APICULTURE AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE SURVEY ON BEEKEEPING IN QUÉBEC)

- Juillet 2019 Enquête 2018
- Juillet 2019 2018 Survey

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ DE LA POMME AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE QUÉBEC APPLE MARKETING SURVEY)

- Février 2020 Récolte 2018
- Février 2020 2018 Harvest

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE QUÉBEC SURVEY ON POTATOES)

- Mai 2019 Écoulement de la récolte 2017
- Janvier 2020 Écoulement de la récolte 2018
- Mai 2019 Distribution of the 2017 harvest
- Janvier 2020 Distribution of the 2018 harvest

FLASH-INFO

- Volume 20, numéro 1 – Avril 2019 Portrait des nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada de 2009 à 2018
- Volume 20, numéro 2 – Avril 2019 Les échelles salariales : regard sur les administrations des trois paliers de gouvernement au Québec
- Volume 20, numéro 3 – Juin 2019 Les chômeurs de 2018 ressemblent-ils à ceux d'il y a 20 ans ?

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT AU QUÉBEC

- Octobre 2019 1^{er} semestre 2019

MINES EN CHIFFRES (MINING BY THE NUMBERS)

- Avril 2019 Mining Investment in Québec in 2017
- Novembre 2019 L'investissement minier au Québec en 2018

OPTIQUE CULTURE

- Numéro 65 – Juin 2019 Les ventes de livres en 2017 et en 2018
- Numéro 66 – Juin 2019 Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2018
- Numéro 67 – Octobre 2019 Usage et financement des bibliothèques publiques québécoises, de 2013 à 2017
- Numéro 68 – Octobre 2019 La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2018
- Numéro 69 – Février 2020 La fréquentation des cinémas en 2019

S@VOIR.STAT

- Volume 19, numéro 1 – Mai 2019 Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2016
- Volume 19, numéro 2 – Décembre 2019 Innovation 2015-2017 : Positionnement et préférence des entreprises québécoises sur les marchés

SCIENCE TECHNOLOGIE ET INNOVATION EN BREF

- Avril 2019 L'innovation dans les entreprises du Québec entre 2015 et 2017
- Septembre 2019 Demande de financement externe des PME du Québec en 2017

STAT-EXPRESS

- Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (46 publications)

ZOOM SANTÉ

- Numéro 65 – Novembre 2019 État de santé, habitudes de vie et comportements préventifs chez les immigrants au Québec : que nous disent les résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* de 2008 et de 2014-2015 ?
- Numéro 66 – Février 2020 Vieillir en santé : caractéristiques associées au niveau d'activité physique chez les aînés québécois

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

stat.gouv.qc.ca

